



Formulation et mise en oeuvre d'un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

SOUS-PROGRAMME N°2

« Développement des filières agricoles et promotion des marchés »

2009

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

I INTRODUCTION

II. CONTEXTE SECTORIEL

2.1. SITUATION DE BASE.....

2.1.1. *Cadre physique* -----

2.1.2. *Contexte socio-économique* -----

2.1.3. *Contraintes et Potentiels de développement du secteur Agricole* ---

2.1.4. *Politiques et stratégies* -----

2.1.5. *Institutions concernées par les thématiques du sous-programme* -----

III. PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN OEUVRE ET EN COURS

3.1. NIVEAUX D'EXÉCUTION ET PRINCIPALES RÉALISATIONS

3.2. LEÇONS DES EXPÉRIENCES.....

3.2.1. *Durabilité sociale* -----

3.2.2. *Durabilité environnementale* -----

3.2.3. *Durabilité institutionnelle* -----

3.2.4. *Durabilité technique* -----

3.2.5. *Durabilité de la coopération entre pays*

IV. JUSTIFICATION ET APPROCHE DU SOUS-PROGRAMME

4.1. ENJEUX ET DIMENSION SECTORIELLE.....

4.2. JUSTIFICATION ET CONCEPT

4.3. APPROCHE STRATÉGIQUE ADOPTÉE

V. DESCRIPTION DU SOUS-PROGRAMME

5.1. OBJECTIFS GLOBAUX ET SPÉCIFIQUES

5.1.1. *Objectif global* -----

5.1.2. *Objectifs spécifiques* -----

5.2. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

5.3. GROUPES CIBLES (POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES)

5.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

5.4.1. *Composante1- Appui technique-économique au développement durable des zones irriguées*

5.4.2. *Composante2 – Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro-écologiques*

5.4.3. *Composante 3 – Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR*

5.4.4. *Composante 4 – Valorisation des productions rurales de qualité*

5.4.5. *Composante 5 – Gestion du Sub-Programme*

5.5. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU SOUS-PROGRAMME

- 5.5.1. Composante 1- Appui technique-économique au développement durable des zones irriguées
 - 5.5.2. . Composante 2 – Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro-écologiques
 - 5.5.3. Composante 3 – Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR
 - 5.5.4. Composante 4 – Valorisation des productions rurales de qualité
 - 5.5.5. Composante 5 – Gestion du Sub-Programme
- 5.6. COÛTS (EN USD) ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE
 - 5.7. PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF
 - 5.8. BÉNÉFICES ATTENDUS QUANTIFIABLES ET NON QUANTIFIABLES
 - 5.9. RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

VI. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS DE MISE EN OEUVRE DU SOUS-PROGRAMME

- 6.1. MONTAGE INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN OEUVRE
- 6.2. DURABILITÉ ET RISQUES

VII. QUESTIONS EN SUSPENS ET SUITES À DONNER

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE : TABLEAUX DES BUDGETS (EN \$ US ; TAUX DE CHANGE : 1\$US = 75 ECV)

SIGLES ET ABREVIATIONS

FAO –

CEDEAO –

PNIA –

PDDAA –

NEPAD – Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique

DECRP – Document de stratégie de réduction de la pauvreté

GOP – Grands options du plan

ECV –

USD –

AGR – Actividades Geradoras de rendimento

MADRRM – Ministério do Ambiente, Desenvolvimento Rural e Recursos Marinhos

ONG –

PNUD –

INIDA –

PIB –

PNLP –

PNIMT –

PIP – Programme d’Investissements Publique

PND –

RAFE – Reforme Administrative et Financière de l’État

DGPOG –

DGASP –

DSSA –

ANSA –

DR – Délégations Régionale

ETER – Equipe Technique de l’Extension Rural

CFA – Centre de Formation Agraire

ISECMAR -

PNUD -

CILSS -

PALOP -

Lista de Tableau, Box et Annexes

- Tableau 1 – Repartition des zones agroecologiques par île
- Tableau 2 – Caracteristiques des stations experimentales
- Tableau 3 – Sites potentiel proposés pour la mise en oeuvre du projet
- Tableau 4 – Resume des coûts par composante
- Tableau 5 – Custos em divisas e moeda local**
- Tableau 6 – Coûts par na
- Tableau 7 – Plan de financement indicatif

- Box 1 – Les grands options du plan
- Box 2 – Axes prioritaires de promotion de l'élevage suivant les ZAE

Annexes

- Annexe 1 – Tableau de budget

CAP VERT

Formulation et mise en oeuvre d'un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

SOUS-PROGRAMME N°2 : « Développement des filières agricoles et promotion des marchés »

Le Gouvernement Capverdien avec l'assistance de la FAO à élaborer une stratégie de développement du secteur agricole au sens large, à long terme (horizon 2015) ainsi qu'un Plan d'action correspondant pour le moyen terme.

Dans le cadre de l'initiative de la CEDEAO, Cap Vert c'est lance dans l'élaboration de la présente sub-composante que s'inscrit dans le cadre de l'appui à la Formulation et mise en oeuvre d'un Programme National d' Investissement Agricole (PNIA) pour la mise en oeuvre du PDDAA/NEPAD.

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DECRP) du pays indique la sécurité alimentaire et la garantie de la cohésion sociale en milieu rural comme les axes stratégiques centraux et dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire, le gouvernement du Cap-Vert a adoptée et mis en oeuvre un certain nombre de programmes pour lever les contraintes multiples auxquelles le pays est confronté, et relancer le secteur agricole.

La vision stratégique de développement à court et moyen termes du Gouvernement est présentée dans le document intitulé 'Grandes Options du Plan', basés sur les orientations suivantes:

- a. Promouvoir la bonne gouvernance comme facteur de développement, en réformant l'Etat, en intensifiant la démocratie et en renforçant la citoyenneté,
- b. Promouvoir la capacité entrepreneur, la compétitivité et la croissance ; élargir la base productive,
- c. Développer le capital humain et orienter le système d'enseignement/ formation vers les domaines prioritaires de développement,
- d. Promouvoir une politique globale de développement social, luttant contre la pauvreté et renforçant la cohésion et la solidarité,
- e. Développer des infrastructures de base et économiques et promouvoir l'aménagement du territoire pour un développement équilibré.

Étant un secteur important de l'activité économique et sociale du Cap-Vert, l'agriculture doit jouer les rôles fondamentaux ci-après:

- améliorer les conditions d'existence durable des ruraux par la promotion d'une approche intégrée du développement des communautés rurales, en misant sur le développement agrosylvo-pastoral comme axe fondamental,
- renforcer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines, l'approvisionnement du marché interne et le développement du secteur touristique en plein essor.

Le gouvernement préconise la modernisation de l'agriculture, la déconcentration des services et institutions d'appui à la production, la promotion de la compétitivité dans l'agriculture et la pêche, notamment par l'élargissement et la diversification de la base productive.

La modernisation du secteur agricole et le développement rural par l'introduction de nouvelles technologies pour l'intensification et la diversification, doivent assurer le renforcement du tissu économique rural. A cet effet, la croissance durable de la production agricole dépend prioritairement de mesures de rationalisation et d'optimalisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation. Les orientations devront privilégier le montage de mécanismes d'investissements dirigés vers une nouvelle agriculture spécialisée, complétée par la formation agro-alimentaire, et le développement d'autres secteurs stratégiques et, particulièrement le tourisme.

Les orientations stratégiques pour le secteur agricole, sont identifiées comme suit :

- la réorganisation de la production pluviale (végétale et animale) en vue de renforcer la capacité productive et la protection de ces zones,
- la diversification des activités de production et la prestation des services en milieu rural, élargissant ainsi la base productive, en accord avec les grandes orientations du Plan Stratégique,
- le développement et la valorisation de l'écotourisme.

LE SOUS – PROGRAMME

Ce sub-programme s'inscrit directement dans les priorités stratégiques définies pour le développement du secteur agricole à l'horizon 2015, ainsi que dans les piliers du PDDAA, notamment par:

- L'amélioration de l'accès aux ressources foncières (agro-forestières) et hydriques (infiltration et irrigation d'appoint) en lien avec le pilier 1 du PDDAA;
- L'intensification et la diversification durable de la production végétale, notamment horticole (fruitière et maraîchère intégrée) en lien avec les piliers 3 et 5 du PDDAA;
- Le développement de l'élevage familial intégré, notamment bovin, en lien avec les piliers 1, 3 et 5 du PDDAA;
- La valorisation des productions de qualité, spécialement végétales, et de leur commercialisation en lien avec les piliers 2, 4 et 5 du PDDAA;
- La promotion des activités de recherche-développement.

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales, y compris leur sécurité alimentaire/nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, au travers de l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, eau, biocénose) et la valorisation intégrée des productions végétales, animales, et autres.

Les objectifs spécifiques sont:

- promouvoir la création de revenus stables par l'activité de la production horticole irriguée et la création d'emplois agricoles et de maintenance des infrastructures hydrauliques;
- l'amélioration de l'accès durable aux ressources foncières, hydriques et biologiques par une approche agro–forestière participative;
- l'intensification et diversification de la production végétale, adaptée aux conditions agro–écologiques, notamment de l'horticulture (fruits et légumes);
- la diversification des revenus ruraux, notamment par le développement de l'élevage familial intégré, de la sylviculture et d'autres AGR;
- la valorisation des productions rurales de qualité par la promotion de la conservation, transformation et commercialisation rurale, spécialement des produits horticoles.

Les zones proposées pour la mise en oeuvre du projet couvrent les ZAE III, IV et V des îles de Santiago, de Fogo, Brava, S. Nicolau et de Santo Antão.

Les sites spécifiques du projet seront choisis sur la base des critères suivants: (i) population rurale et agricole, (ii) potentiel naturel et socioéconomique pour le développement agricole, (iii) niveau d'organisation des communautés locales et présence d'initiatives locales en cours.

Les Composante du sous-programme

Composante 1 «Appui technique–économique au développement durable des zones irriguées »

Cette composante comprend l'ensemble des services d'appui–conseil techniques et socioéconomiques en vue de la gestion durable des ressources locales et de la mise en valeur des nouveaux périmètres irrigués générés par la mise en place des infrastructures de stockage de l'eau d'écoulement superficielle.

Composante 2 «Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro– écologiques »

L'intensification et la diversification de l'agriculture pluviale, qui occupe la majorité des agriculteurs, cible l'intégration des productions horticoles adaptées (maraîchères, racines et tubercules et fruitières), dans les zones agro–forestières aménagées en utilisant l'irrigation d'appoint.

Cette approche permettra une meilleure résistance des exploitations pluviales aux chocs climatiques, la rentabilisation des exploitations et l'étalement des productions de qualité.

Outre l'appui technique continu, les actions d'appui cibleront la promotion de production de matériel de plantation de qualité par les associations locales de producteurs.

Composante 3 «Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR »

L'intensification de l'exploitation (améliorée et semi-intensive) des ruminants au niveau des unités familiales existantes sera promue par l'exploitation durable des parcelles agroforestières établies, notamment par la gestion participative des pâturages et la valorisation des fourrages pour l'élevage des bovins et des petits ruminants. La diversification des spéculations animales vise une utilisation intégrée des ressources disponibles pour l'élargissement des sources potentielles de revenus.

Composante 4 «Valorisation des productions rurales de qualité »

Cette composante vise à créer une filière de commercialisation, spécialement pour les produits maraîchers et fruitiers, en appuyant les acteurs dans l'organisation de la commercialisation des produits frais de qualité, y compris leur valorisation, notamment par le conditionnement, la conservation et la transformation.

Composante 5 «Gestion du sub-programme»

La gestion du sub-programme comprendra les fonctions de coordination, de promotion, d'appui et de suivi-évaluation du développement local participatif. Le sub-programme s'appuiera sur les services existants et les renforcera si nécessaire, tout en ciblant une implication croissante des organisations paysannes et du secteur privé.

COÛTS

Sur une durée de 5 ans, le coût total du projet est évalué à 9 525 605,33 US\$ (équivalant à 714 420 400 ECV). Les coûts par composante sont évalués comme suit :

Tableau I – Résumé des coûts du projet par composante

Composantes	Total en ECV	%	Total en USD
1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	147 238 300	20.61	1 963 177,33
2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole	165 564 400	23.17	2 207 525,33
3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage	158 143 880	22.14	2 108 585,07
4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales	150 296 500	21.04	2 003 953,33
5. Gestion du projet	93 177 320	13.04	1 242 364,27
Total coûts de base	714 420 400	100	9 525 605,33

Ce Sub-composante devrait être financé conjointement par les institutions financières, les bailleurs de la coopération bilatérale/ multilatérale, le gouvernement du Cap-Vert et les bénéficiaires. La répartition indicative est donnée dans le tableau suivant :

Tableau II – Plan de financement indicatif

Composantes	Total	Beneficiários	Governo	Outras fontes	
				Crédito	Investimento (CEDEAO)
1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	1.963.177,33	235.581,28	392.635,47	137.422,41	1.197.538,17
2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole	2.207.525,33	264.903,04	441.505,07	154.526,77	1.346.590,45
3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage	2.108.585,07	253.030,21	421.717,01	147.600,95	1.286.236,89
4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales	2.003.953,33	240.474,40	400.790,67	140.276,73	1.222.411,53
5. Gestion du projet	1.242.364,27	149.083,71	248.472,85	86.965,50	757.842,20
Total coûts de base	9.525.605,33	1.143.072,64	1.905.121,07	666.792,37	5.810.619,25

La contribution des institutions de financement représente 68% du coût total du projet (un total de 6 477 411,64 USD). Le Gouvernement contribuera dans le cadre du aide budgétaire à hauteur de 20% du coût total du projet : cette contribution comprendra des moyens budgétaires propres, ainsi que s'engagera fournir les moyens humaines prenant en charge leurs salaires, facilités de bureau et une partie de leur fonctionnement à travers le Ministère de l'Agriculture au niveau central, régional et local (un total de 1 905 121,07 USD).

La contribution des bénéficiaires au projet est estimée à 1 143 072,64 (soit environ 12% du coût total du projet): cette contribution sera fournie principalement sous la forme de travail non spécialisé, apport de matériaux locaux, etc., mais également sous la forme de contributions financières symboliques aux investissements en infrastructures et équipements individuels et/ou collectifs établis par le projet.

I. INTRODUCTION

Pour mettre fin au déclin du secteur agricole (végétal, animal et halieutique) sur le continent, les ministres africains ont adopté, à la XXII^{ème} Conférence Régionale pour l'Afrique (CRA), le 8 février 2001 au Caire, une résolution sur les étapes clés à considérer dans le domaine agricole dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Afin de mettre en œuvre cette résolution, ils ont approuvé le Programme Détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), lors d'une session spéciale sur le NEPAD de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui s'est tenue à Rome le 9 Juin 2002. Le PDDAA qui est le volet agricole du NEPAD a pour objectif de restaurer la croissance agricole, le développement rurale et la sécurité alimentaire en Afrique. La volonté de conduire à bon port le PDDAA a été confirmée par la réunion des chefs d'Etat africains tenue à Maputo au Mozambique en Juillet 2003. Lors de cette réunion, les chefs d'Etat se sont engagés à consacrer dans les cinq années à venir, au moins 10% de leur budget pour la mise en œuvre de politiques de développement allant dans le sens du PDDAA.

Par ailleurs, à l'invitation de la FAO, 18 représentants de ministres africains de l'Agriculture des pays membres du Comité de mise en œuvre du NEPAD et d'autres organismes (BAD, PAM, FIDA, BM, etc.) se sont réunis le 17 septembre 2003 à Rome pour : (i) discuter de la mise en œuvre du PDDAA et plus spécifiquement, de l'approche à suivre pour analyser et actualiser les stratégies nationales de sécurité alimentaire et de développement agricole à long terme, (ii) préparer des programmes nationaux d'investissement à moyen terme, et (iii) formuler des projets bancables.

Pour rester conforme à l'esprit du PDDAA/NEPAD et soucieux de renfoncer les actions de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le Gouvernement capverdien a adressé une requête à la FAO pour le financement d'une assistance pour aider le gouvernement à élaborer une stratégie de développement du secteur agricole au sens large, à long terme (horizon 2015) ainsi qu'un Plan d'action correspondant pour le moyen terme.

L'élaboration de la présente sub-composante s'inscrit dans le cadre de l'appui à la Formulation et mise en œuvre d'un Programme National d' Investissement Agricole (PNIA) pour la mise en œuvre du PDDAA/NEPAD.

Après avoir situé le contexte sectoriel et présenté le secteur agricole capverdien, elle aborde successivement les contraintes et opportunités agricoles, les lignes directrices du programme d'investissement qui conduisent à l'identification préliminaire de projets (composante), les besoins de financement pour la réalisation sont évalués et le cadre général sur arrangements institutionnels de mise en oeuvre sont dressée. Ce document constitue une base pour les discussions et concertations entre tous les partenaires, lors de l'atelier de validation.

II. CONTEXTE SECTORIEL

2.1. SITUATION DE BASE

2.1.1. Cadre physique

L'archipel du Cap-Vert est situé entre les parallèles 14°50 et 17°20 de latitude Nord et 22°40 et 25°30 de longitude Ouest correspondant à une échelle qui englobe le nord de la zone sahélienne du continent africain et une part du Sahara. Il fait partie de la Macaronésie, vaste région de l'océan atlantique, constituée par 5 groupes d'îles au large des côtes sud-ouest de l'Europe et Nord-ouest de l'Afrique.

L'archipel couvre une superficie totale de 4033 km² répartie entre 10 îles, dont 9 habitées et 5 îlots principaux, tous d'origine volcanique. Compte tenu de la nature des vents, l'archipel se divise en deux groupes, les îles de Barlavento : Santo Antão, São Vicente, São Nicolau, Santa Lucia, Sal et Boa Vista ; et les îles de Sotavento : Maio, Santiago, Fogo et Brava.

Sur le plan morphopédologique, les îles de St.Antão, São Vicente, S. Nicolau, Santiago, Fogo et Brava ont un relief très accidenté, parfois abrupt, avec une altitude maximale voisine ou supérieure à 1000 m. D'autres îles telles que Maio, Boa Vista, Sal ont un relief plus ou moins plat, ne dépassant pas 500m d'altitude. Les sommets les plus élevés atteignent 2898 m au volcan de l'île de Fogo, 1979 m au Topo de Coroa de l'île de St.Antão, 1395m au Pico d'Antonio sur l'île de Santiago. Les pentes vont de 40 à 70%, dans les zones cultivées, à 120% au départ des bassins versants.

La couverture végétale du pays est composée surtout d'essences exotiques introduite avant l'indépendance : *Prosopis juliflora*, *Acacia holosericea*, *Parkinsonia aculeata*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Pinus*, *Cupressus* et divers.

Du fait de sa position géographique, le Cap-Vert a un climat tropical sec de type semi-aride à aride, tempéré par l'influence océanique. Le climat est caractérisé par une saison froide et sèche, de décembre à mars, une saison de transition, d'Avril à Mai, et une saison chaude et humide de Juillet à Novembre.

Les températures sont généralement modérées en raison de l'influence maritime. Les valeurs moyennes annuelles varient entre 22°C et 27°C, le mois le plus chaud étant Septembre (26,7°C) et le plus frais Janvier (18,4°C).

L'humidité relative annuelle de l'air varie en moyenne de 75% en zone aride à plus de 80% en zone d'altitude, les valeurs les plus basses étant relevées en Mars. En période sèche (harmattan), l'humidité peut tomber à 10% en quelques heures, causant des dégâts considérables sur la végétation.

Les précipitations sont généralement faibles sur l'ensemble du pays et inférieures à 300 mm par an sur 65% du territoire. Pour chaque île, la pluviométrie est dépendante de l'altitude, du relief et de l'exposition aux vents. Elle est caractérisée par une forte irrégularité

interannuelle se manifestant par des pluies précoces, des poches sans pluies ou des fins de saison brusques. Selon A. Niang (PAFT, FAO, 1993) à Praia, la hauteur maximale enregistrée en un an atteint parfois 75 fois la hauteur minimale avec un coefficient de variation de plus de 70%. Le même phénomène est observé en zone humide où le maximum annuel peut égaler 8-10 fois le minimum avec un coefficient de variation de 35 à 40%.

La quasi-totalité des pluies (80%) tombent en Août-Septembre-Octobre sous forme d'averses très intenses, brèves et présentant une grande variabilité spatiale. Elles sont de caractère torrentiel, particulièrement dans les îles au relief prononcé. Les années de sécheresse sont celles où la remontée du Front Intertropical (FIT), responsable de la saison des pluies, n'atteint pas la latitude de l'archipel.

Tableau 1 - Répartition des zones agroécologiques par île

Zones agroclimatiques (en km ²)	Zone aride 0 – 200 mm	Zone semi-aride 200 – 400 mm	Zone sub-humide 400 – 600 mm	Zone humide >600 mm	Surface totale
Santo Antão	434	92	195	58	779
S.Vicente	220	6	1	-	227
S. Nicolau	200	89	48	8	345
Sal	216	-	-	-	216
Boa Vista	620	-	-	-	620
Maio	269	-	-	-	269
Santiago	385	344	245	17	991
Fogo	267	96	80	33	476
Brava	41	4	12	7	64
Santa Luzia et îlots	46	-	-	-	46
Totaux	2698	631	581	123	4033

Source : Carte des zones agroécologiques et du Cap-Vert, SCETAGRI, 1982

En résumé, l'étendue des sols cultivables au Cap-Vert est faible (41 841 ha ou 10% de la superficie totale) dont environ 38 854ha en régime pluvial et 2987ha en régime irrigué. Les principaux systèmes d'utilisation des terres (SUT) sont au nombre de cinq :

- **le système des terres bases et arides** avec l'élevage extensif de caprins,
- **le système des terres semi-arides** avec l'élevage extensif de caprins et les cultures de maïs et de haricots
- **le système des terres sub-humides à humide** avec la culture de maïs-haricots, du pois d'angole, des racines et tubercules
- **le système des terres humides d'altitude** avec la présence des forêts, des caféiers, des fruitiers
- **le système des cultures irriguées**

L'agriculture irriguée est pratiquée essentiellement dans le fond des vallées ou dans la partie basse des versants avec les eaux des sources, des puits, des forages ou des galeries.

Le volume total des ressources en eaux souterraines exploitées est estimé à environ 99409 m³/jour soit 36,28 millions de m³/an (Vision Eau 2025). Sur ce volume, les sources naturelles contribuent pour 61% à l'approvisionnement, les puits pour 24% et les forages pour 15%.

En conclusion, La satisfaction des besoins en eau au Cap-Vert est un problème épineux dont la solution repose, d'abord, sur une approche intégrée des différentes ressources hydriques : eaux souterraines, eaux superficielles, dessalement de l'eau de mer et recyclage des eaux usées. Il faudra parallèlement développer et vulgariser partout des techniques d'économie d'eau tant au niveau de l'agriculture (70% de la consommation) qu'au niveau domestique (30%)¹.

2.1.2. Contexte socio-économique

L'agriculture, pratiquée dans des conditions défavorables, contribue pour 10-12% au PIB pour environ 22.5% de la population active.

En dépit des progrès enregistrés, le pays reste confronté à un problème macroéconomique fondamental lié à un déséquilibre structurel entre, d'une part, la production nationale (qui ne couvre que 10-15% des besoins), et d'autre part, la consommation interne.

L'économie du Cap-Vert est principalement orientée vers les services, qui représentent environ 71.5% du PIB : au cours de la décade précédente, le secteur primaire a contribué en moyenne pour 11.5% et le secteur secondaire pour 17.2% à la formation du PIB. La croissance moyenne pour le secteur primaire au cours de cette période a été estimée à 5% (6% pour le secteur secondaire et tertiaire) : la contribution du secteur primaire à l'économie nationale a régressé de 11.8% à 11.2% sur la période 1992-2002. De plus, la structure du secteur primaire a graduellement changé durant cette période et l'horticulture irriguée joue un rôle économique de plus en plus important.

Bien que l'exode rural se soit accentué au cours des années 90, la contribution relative du secteur agricole au PIB est restée relativement stable et le secteur primaire reste un élément clé de la société et de l'économie du Cap-Vert. L'agriculture procurait environ 45% des 'emplois' en 1990² et constitue à l'heure actuelle la principale source de revenus pour environ 40% de la population active. Du fait de la faible disponibilité en ressources naturelles (eaux, sols, végétation) et de leur accès inégal, aggravé par une démographie croissante (2.6%), le secteur agricole ne couvre que très partiellement les besoins alimentaires de base (10-15% des besoins en céréales). Cependant la production agricole et halieutique joue un rôle de premier plan dans la garantie de l'alimentation et dans la stabilisation des prix, en particulier des autres biens alimentaires, couverts en grande partie par la production interne. Son maintien contribue également à limiter l'augmentation de

l'urbanisation génératrice de pauvreté, vu le manque d'emplois dans les villes. De ce fait, le secteur agricole joue donc un rôle économique et social central au Cap-Vert, surtout en matière de subsistance et d'emploi. Les exportations agricoles sont pratiquement nulles, exception faite des produits halieutiques (224 tonnes en 2001) et de l'approvisionnement sporadique du marché de la diaspora en produits du terroir (grog, etc.).

Les principaux points faibles du secteur résident dans l'inadéquation des pratiques d'exploitation avec les conditions climatiques et l'absence d'une politique de crédit bien ciblée pour le secteur. Les pratiques traditionnelles d'exploitation de la terre persistent encore à grande échelle : cette situation a freiné l'extension aux producteurs de progrès en termes de gains de production, de productivité et de rendements économiques. Cependant des progrès substantiels ont déjà été enregistrés dans le développement de l'horticulture et de l'arboriculture fruitière, ainsi que des résultats encourageants en termes de préservation de l'eau.

2.1.3. Contraintes et Potentiels de développement du secteur Agricole

Contraintes. Les principaux obstacles à la croissance durable et à la réduction de la pauvreté au Cap-Vert sont liés: (i) au faible capital en ressources naturelles et à la précarité de l'écosystème qui, associée au régime hydraulique torrentiel, engendre des pertes importantes de ressources hydriques et édaphiques existantes, (ii) au caractère insulaire du pays qui est à l'origine des coûts élevés des facteurs de production qui constituent un frein au développement, notamment du secteur privé, et (iii) à l'accroissement de la population se traduisant par de fortes pressions sur les ressources et les infrastructures sociales.

Le secteur agricole souffre des contraintes naturelles dérivées de l'aridité du climat, de la limitation en terres arables et des ressources hydriques. De même, les systèmes de production traditionnels ne sont pas adaptés aux conditions agro-écologiques et aggravent les conditions fragiles de l'écosystème capverdien. Avec l'insuffisance des terres arables, la pression démographique favorise l'occupation des terres marginales avec une incidence claire dans le processus érosif.

A ces contraintes, s'ajoutent : (i) l'irrégularité des pluies, l'érosion éolienne et hydrique et la difficulté de régénération de la couverture végétale, limitant ainsi fortement les possibilités des cultures pluviales, (ii) le manque d'organisation des populations et l'insuffisance du niveau technique et professionnel des producteurs, (iii) l'absence d'intégration des sous-secteurs ruraux, y compris des activités non-agricoles, (iv) l'absence de crédit agricole pour le financement des activités génératrices de revenus, (v) la faible utilisation des techniques et des facteurs de production améliorés (semences et autres intrants agricoles), et (vi) l'absence de une politique foncière appropriée.

Au niveau institutionnel, les contraintes sont liées, entre autres : (i) au manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles de l'administration publique, (ii) au cloisonnement des services sectoriels et entre institutions et services technico-administratifs, et (iii) à l'absence de politique foncière.

En outre, la faiblesse de l'entreprenariat privé local dans le secteur rural (agriculture et pêche) et l'absence de crédits pour le financement des activités rurales rentables (agricoles, et autres AGR) constituent des handicaps majeurs.

Le MADRRM, au niveau central comme dans ses structures déconcentrées, comporte de grandes faiblesses susceptibles d'handicaper la mise en oeuvre de programmes tel que le PNIA. Au delà de réformes jugées indispensables, comme la réforme budgétaire en cours des programmes d'investissements publics, il existe des freins institutionnels spécifiques du secteur agricole susceptibles de limiter la capacité d'absorption des investissements, dont : (i) la très faible intégration des services, des programmes de travail et l'inadéquation des organigrammes, (ii) la faiblesse des ressources humaines techniques, socio-économiques et en gestion, et (iii) la gestion déficiente de l'information (capitalisation, analyse et partage entre tous les acteurs).

Le gouvernement a marqué une volonté manifeste de promouvoir la décentralisation et les résultats enregistrés montrent un réel progrès. Il faut cependant souligner que le processus est encore très jeune et implique un besoin important d'apprentissage et de pratique, tant au niveau local que central. La reconnaissance des organisations de base comme représentants des communautés et des terroirs permettrait de les engager sur le chemin de la responsabilisation. En outre, il existe : (i) une grande disparité entre les municipalités en matière de compréhension des rôles et fonctions de chacun, (ii) une faiblesse des ressources humaines compétentes au sein de municipalités capables de soutenir le développement local, (iii) une faiblesse des ressources budgétaires des municipes, (iv) un grand besoin d'investissement dans divers secteurs et des difficultés d'opérer des arbitrages, notamment par une hiérarchisation des problèmes prioritaires à résoudre.

Opportunités. Le Cap-Vert dispose d'un certain nombre d'atouts et de potentialités, sur lesquels le Gouvernement a décidé de bâtir sa stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance économique dans un environnement macro-économique favorable. Les avantages comparatifs du Cap-Vert sont: (i) sa localisation géographique privilégiée, (ii) la stabilité sociale et politique, (iii) les ressources humaines jeunes et qualifiées, (iv) le prestige international, (v) la politique de soutien au secteur privé et l'environnement législatif propice à l'investissement et aux affaires, (vi) la convertibilité de l'escudo capverdien (ECV) et l'accès préférentiel aux marchés externes tels que l'EU, les Etats Unis et la CEDEAO, et (vii) le potentiel touristique.

Les opportunités d'investissement des opérateurs privés dans le secteur primaire (agriculture et pêche) sont principalement situées dans les activités de : (i) la construction d'infrastructures, (ii) la production des intrants et équipements, (iii) la transformation agro-alimentaire, (iv) la commercialisation en amont et en aval de la production, (v) les services tels que les transports, les télécommunications, les services d'appui techniques et sociaux, et surtout (vi) le tourisme rural sur terre et sur mer.

Reconnaissant l'importance du secteur rural dans la lutte contre la pauvreté, les voies et les moyens doivent être recherchés pour rentabiliser les faibles potentialités existantes. C'est ainsi que des pistes ont été identifiées notamment pour : (i) l'augmentation de la disponibilité de l'eau par la mobilisation des eaux superficielles et souterraines à travers la construction des infrastructures de captage et de retenue d'eau ; (ii) l'augmentation de la productivité de l'agriculture irriguée permanente et d'appui, ainsi que la diversification des revenus agricoles en milieu rural ; (ii) l'adéquation des systèmes d'exploitation de la terre aux conditions de l'environnement, dans une perspective d'utilisation durable des

ressources, notamment, des sols et de l'eau ; (iv) l'amélioration de la gestion des ressources hydriques par une utilisation accrue des techniques d'irrigation efficaces ; et (v) la promotion de la production agricole et des revenus ruraux par la participation des populations locales à la gestion de leur développement.

Des gains substantiels ont été déjà obtenus dans le développement du secteur de l'horticulture et de l'arboriculture fruitière et en termes de préservation de l'eau (i.e. micro-irrigation).

D'autres opportunités se présentent tels que :

1. la production de produits végétaux de qualité et de haute valeur ajoutée, susceptibles d'être canalisés vers le secteur touristique, voire exportés, comme par exemple, les légumes, les fruits (la banane, la papaye, les fraises, etc.), les fleurs et plantes ornementales, les plantes médicinales, les épices, etc.;
2. la valorisation des produits animaux de 'terroir' en capriniculture, aviculture, de la porciculture intensive, des produits et sous-produits de ruminants sur base de l'intensification de la production de fourrages, de la diversification des petits élevages dans les zones irriguées (lapin), de l'apiculture, etc.
3. la possibilité de créer des entreprises privées de production,

Ces opportunités pourraient être rapidement mises en valeur avec des réformes institutionnelles notamment : (i) renforcement des organisations paysannes/pêcheurs et de la responsabilisation des acteurs à la base, (ii) le développement de services financiers adaptés à l'investissement rural, et (iii) l'amélioration des structures et de l'organisation des marchés.

L'amélioration des actifs revêt de multiples formes par ailleurs complémentaires telles que :

- capital naturel : l'abondance des eaux superficielles,
- capital humain : le dynamisme de la jeunesse formée, les capacités de formation professionnelle pour l'agriculture, les programmes régionaux de formation spécialisée, la formation des cadres à l'approche genre, le savoir-faire/connaissances techniques des paysans,
- capital social : l'existence des organisations paysannes et de leurs fédérations, l'appui des ONG au renforcement des OP,
- capital technique : l'existence de l'un Institution de Recherche (INIDA), les techniques agro-forestières et sylvo-pastorales, les techniques de production intensive en horticulture, les variétés et races à haute performance, les technologies de conservation de l'eau et techniques de micro-irrigation, les appuis techniques privés (services vétérinaires, irrigation) dans le cadre de la modernisation économique, les services techniques de contrôle de qualité des produits,

- capital économique et financier : existence d'institutions financières pour concession de micro crédit et de mutuelles d'épargne et de crédit, émergence du secteur privé en amont et en aval de la production, existence de marchés d'emplois saisonniers, notamment dans le secteur de la transformation,
- capital physique : création d'infrastructures rurales pour accéder aux ressources et aux marchés : barrages/réservoirs, têtes d'irrigation, etc.,
- capital politique : expérience de la décentralisation, l'environnement favorable pour la constitution de joint-ventures, la volonté de renforcer la coopération régionale, sub-régionale et internationale (ressources, formation, etc.).

2.1.4. Politiques et stratégies

CADRE STRATEGIQUE

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DECRP) du pays indique la sécurité alimentaire et la garantie de la cohésion sociale en milieu rural comme les axes stratégiques centraux.

Dans ce document, le gouvernement réaffirme les stratégies contenues dans le PNLP (Programme National de Lutte contre la Pauvreté) pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté, celles-ci étant guidées par les principes de durabilité dans l'action de réduction de la pauvreté, la participation, la décentralisation et la coordination des actions. En dépit de ses limitations, le DECRP a inscrit le secteur agricole dans ses interventions stratégiques de lutte contre la pauvreté en raison de son rôle majeur dans la production et la stabilisation des zones rurales. Les politiques du secteur visent la modernisation orientée vers l'amélioration de la productivité, en préservant l'environnement, notamment contre l'érosion et la désertification : l'appui à la mobilisation des ressources en eau, et le renforcement de la micro-irrigation ont donné des résultats concluants.

Dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire, le gouvernement du Cap-Vert a adoptée et mis en oeuvre un certain nombre de programmes pour lever les contraintes multiples auxquelles le pays est confronté, et relancer le secteur agricole, notamment:

- le document de stratégie de croissance et réduction de la pauvreté (DECRP II);
- le Programme national de sécurité alimentaire;
- le Programme national pour l'environnement (PANA 2) ;
- le Programme national de lutte contre la désertification ;
- le Plan d'action forestier national (PNAF);
- le Schéma Directeur de l'irrigation ;
- le Plan directeur pour l'élevage (PDE);
- le Plan Directeur de l'Horticulture (PDH)
- le Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)

LES GRANDES OPTIONS DU PLAN (GOP)

La vision stratégique de développement à court et moyen termes du Gouvernement est présentée dans le document intitulé ‘Grandes Options du Plan’, basés sur les orientations suivantes:

Box 1: Les Grandes Options du Plan (2002-2005)

- a. Promouvoir la bonne gouvernance comme facteur de développement, en réformant l’Etat, en intensifiant la démocratie et en renforçant la citoyenneté,
- b. Promouvoir la capacité entrepreneur, la compétitivité et la croissance ; élargir la base productive,
- c. Développer le capital humain et orienter le système d’enseignement/ formation vers les domaines prioritaires de développement,
- d. Promouvoir une politique globale de développement social, luttant contre la pauvreté et renforçant la cohésion et la solidarité,
- e. Développer des infrastructures de base et économiques et promouvoir l’aménagement du territoire pour un développement équilibré.

Dans les GOP, le gouvernement considère l’amélioration des ‘conditions d’existence’ comme un axe important du programme de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire. Ces options cadrent avec les principaux axes de la stratégie globale pour la réduction de la pauvreté qui ont été formulés comme suit :

- le développement d’un environnement macro-économique et sectoriel propice,
- le développement du capital social, économique, humain et financier des pauvres,
- l’amélioration des infrastructures économiques et sociales des communautés pauvres,
- la correction des déséquilibres régionaux ou sociaux dans l’accès aux services de base avec comme priorité l’éducation, la santé et la nutrition, l’eau potable et l’assainissement de base, l’habitat,
- la réduction de la pauvreté qui touche principalement les femmes, surtout celles qui sont chefs de famille,
- la mobilisation sociale pour la participation, visant l’appropriation du développement par les pauvres mais aussi par toute la société.

Dans le GOP, le gouvernement annonce également une réforme de l’administration publique et une réforme du système de planification, qui seront inspirées par les principes de la démocratie pluraliste, l’affirmation du pouvoir local et l’économie de marché libre (p.40). Le PIP et le budget de fonctionnement de l’Etat seront basés sur le PND. Les étapes de préparation du PIP sont: (i) l’élaboration du cadre macro-économique et la détermination des ressources financières disponibles pour les dépenses publiques, (ii) l’élaboration des directives pour les unités de l’exécution au niveau sectoriel, régional et local concernant la préparation des projets pour le PIP, (iii) l’analyse et la sélection des projets à inclure au PIP au niveau central. La gestion financière du PIP fera partie de la Réforme Administrative et Financière de l’Etat (RAFE). Dans un avenir proche, le système de budgétisation des dépenses publiques sera basé sur le modèle « budget par programme ». Dans le cadre du

suivi et de l'évaluation de la mise en oeuvre du PND, le gouvernement fera chaque année un bilan des politiques et des mesures, et un bilan de l'exécution du PIP, y compris une évaluation de l'impact du PIP en vu de ses objectifs.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Étant un secteur important de l'activité économique et sociale du Cap-Vert, l'agriculture doit jouer les rôles fondamentaux ci-après:

- améliorer les conditions d'existence durable des ruraux par la promotion d'une approche intégrée du développement des communautés rurales, en misant sur le développement agrosylvo-pastoral comme axe fondamental,
- renforcer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines, l'approvisionnement du marché interne et le développement du secteur touristique en plein essor.

Le gouvernement préconise la modernisation de l'agriculture, la déconcentration des services et institutions d'appui a la production, la promotion de la compétitivité dans l'agriculture et la pêche, notamment par l'élargissement et la diversification de la base productive, notamment sur base des considérations suivantes :

- la croissance de l'exode rural en cours requiert une politique de développement des infrastructures et de l'économie urbaine (notamment la création d'emplois) : un des avantages de l'exode rural est la stabilisation/diminution de la pression sur les terres,
- la politique de développement économique doit cibler la promotion de l'exploitation des «niches » intéressantes et compétitives, dans divers secteurs, y compris l'agriculture, la pêche, l'industrie légère et les services (le tourisme et les télé services notamment,
- le renforcement des infrastructures du pays, notamment en termes d'approvisionnement en énergie et eau, d'assainissement, de communication et de transport maritime, aérien et routier.
- l'agriculture doit être modernisée et les services d'appui doivent être déconcentrés et /ou décentralisés. Une adaptation des systèmes de l'exploitation/production agricoles est nécessaire dans la majorité des zones écologiques.
- l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et la promotion de la sécurité alimentaire seront parmi les priorités de la lutte contre la pauvreté
- l'intégration de la dimension écologique dans tous les programmes de développement
- une politique pour l'utilisation optimale des ressources hydriques est une priorité
- des initiatives pour améliorer la valorisation des produits agricoles et l'implantation de l'écotourisme doivent être prises

La modernisation du secteur agricole et le développement rural par l'introduction de nouvelles technologies pour l'intensification et la diversification, doivent assurer le renforcement du tissu économique rural. A cet effet, la croissance durable de la production

agricole dépend prioritairement de mesures de rationalisation et d'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation. Les orientations devront privilégier le montage de mécanismes d'investissements dirigés vers une nouvelle agriculture spécialisée, complétée par la formation agro-alimentaire, et le développement d'autres secteurs stratégiques et, particulièrement le tourisme. Les orientations stratégiques pour le secteur agricole et de la pêche, sont identifiées comme suit :

- la réorganisation de la production pluviale (végétale et animale) en vue de renforcer la capacité productive et la protection de ces zones,
- la diversification des activités de production et la prestation des services en milieu rural, élargissant ainsi la base productive, en accord avec les grandes orientations du Plan National
- le développement et la valorisation de l'écotourisme.

Pour tirer avantage des potentialités du secteur agricole et de la pêche, un ensemble de politiques et de mesures adéquates devront être matérialisées, en particulier :

- la mise en oeuvre d'une politique de protection de l'environnement et des ressources naturelles,
- l'aménagement de l'espace rural et, notamment des bassins versants dans une perspective d'une gestion intégrée des ressources hydriques et foncières associées au développement agrosylvo-pastoral,
- l'adéquation entre la législation et les instruments de promotion d'un nouveau contexte de développement,
- l'adéquation de la capacité technique et organisationnelle des opérateurs afin qu'ils puissent assumer le rôle d'agents incontournables de développement,
- la définition et la mise en oeuvre de politiques de formation et de recherche orientée sur la résolution des problèmes identifiés avec la capacité de promouvoir le développement et la modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Le Gouvernement développera une politique de renforcement des infrastructures physiques et du cadre institutionnel des communautés rurales, de manière à créer les conditions pour leur développement, en permettant le développement d'une économie fondée sur une nouvelle agriculture/pêche et sur la diversification des activités productives et de prestation de services ainsi que la densification d'un tissu de micro, petites et moyennes entreprises dans plusieurs domaines.

Avec l'amélioration de l'aménagement de l'espace rural et l'intervention au niveau de chaque bassin versant comme unité de base, l'expansion et la diversification de la base productive en milieu rural permet une alliance pour le développement rural et la modernisation du secteur. Le développement intégré et multifonctionnel du secteur agricole et de la pêche, permet d'articuler la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la création/maintien d'emplois à la campagne. A cet effet, un réseau de services et d'institutions d'appui à la production sera établi, avec comme base l'élargissement et/ou le renforcement des services d'extension et des centres d'extension rurale.

2.1.5. Institutions concernées par les thématiques du sous-programme

Le Ministère de l'Environnement, Développement Rural et Ressources Marins est le département responsable de la conception, de la coordination, du contrôle, de l'exécution et de l'évaluation des politiques spécifiques définies par le Gouvernement dans le secteur de l'environnement, l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, les pêches, l'alimentation et la sécurité alimentaire ainsi que des ressources naturelles et l'environnement.

Selon la loi organique du MADRRM, le DGPOG (Direction Générale de Planification, Budget et Gestion) s'occupe de la formulation, du suivi et de l'évaluation de la politique du MADRRM, et spécifiquement:

- d'étudier et de proposer les orientations de base et la politique sectorielle agricole et de la pêche,
- de coordonner les activités de planification, d'assurer l'élaboration et le contrôle d'exécution du PND,
- de formuler les plans d'investissements, de contrôler leur exécution et d'élaborer les rapports annuels,
- d'organiser la production et la diffusion des statistiques,
- d'encadrer et de coordonner les activités de la coopération internationale.

Le DGASP (Direction Générale de l'Agriculture, de la Sylviculture et de l'Élevage) c'est une des institutions meilleur concerné dans la thématique lié a cette sub-programme et il y a comme tâches, comme suit :

- définir la politique nationale en matière d'agriculture, de sylviculture et d'élevage,
- participer à l'exécution des programmes/projets du secteur, en matière d'encadrement/ développement rural, de recherche agricole et de gestion des bassins versants.
- proposer des mesures législatives et réglementaires en ce qui concerne les activités sectorielles et promouvoir leur application effective.
- assurer/exécuter des programmes relatifs à la protection sanitaire et végétale au niveau national,
- promouvoir les activités de valorisation, de transformation et de conservation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la forêt.
- mettre en place un système informatisé de suivi technique et financier des activités de développement agricole, en vue d'obtenir des indicateurs techniques pour la planification du secteur,
- participer à l'exécution des programmes de préservation de l'environnement en milieu rural, notamment en matière d'utilisation des pesticides, de gestion des forêts, de conservation des sols et de l'eau, de contrôle de la salinité, de la lutte contre la désertification et de protection de la biodiversité.

Un autre département du MADRRM avec implication dans cette sub-programme est la DSSA (Direction des Services de la Sécurité Alimentaire), que selon la loi organique les tâches principales sont de:

- définir la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de qualité des produits alimentaires,
- assurer la coordination des activités en matière de la sécurité alimentaire et suivre l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays,
- préparer la balance alimentaire du pays à la fin de chaque campagne agricole,
- collaborer avec d'autres organes, notamment l'Agence National de la Sécurité Alimentaire (ANSA) pour faire la planification de l'approvisionnement du pays en produits alimentaires,
- promouvoir la participation du Cap-Vert aux organisations internationales en matière de la sécurité alimentaire et de la qualité des produits alimentaires,
- promouvoir la création d'un système d'information et de vulgarisation en matière d'alimentation et de nutrition.

Le MADRRM au niveau régionales est représenté pour les DR (Délégations Régionales), dont le statut est comparé à d'une «direction de service» (et répondent donc directement au Ministre), mais elles dépendent, sur le plan technique et fonctionnel, directement des services centraux du MADRRM. La tâche globale des DR est de participer à la formulation et l'exécution de la politique agroalimentaire et du développement rural au niveau des zones géographiques, en accord avec les directives des services centraux du MADRRM et en collaboration avec les organisations des représentants du monde rural.

Il y a 11 Délégations Régionales, respectivement à Praia/S.Domindos, Tarrafal/S.Miguel, S.Catarina/Picos, S.Cruz/Orgãos, Boavista, Brava, Fogo, Maio, Sto.Antão, São Nicolau et São Vicente.

La durabilité de l'impact essentiel d'une stratégie nationale de développement agricole/pêche basée sur la participation, l'intégration et la décentralisation, repose sur l'efficacité des mécanismes de communication et des relations de coopération entre les acteurs. A ce titre, les systèmes de gestion de l'information technique et socio-économique qui accompagnent le processus développement contribuent largement à sa promotion et durabilité.

Le DGASP a travers de l'Equipe Technique de l'Extension Rurale (ETER/DGASP) coordonne le système d'information portant sur le développement agricole : ce service travaille en étroite collaboration avec les centres d'extension rurale (CER1) qui existent au niveau des délégations régionales. En communication de masse, la cellule de communication de l'ETER anime une émission hebdomadaire à la radio nationale ('Nos Guentis', le dimanche matin) et une à la télévision ('Hamar Ha Terra', chaque quinze jour a lundi soir).

Ces émissions sont des reportages sur divers sujets a caractère multisectoriel qui touchent, indistinctement, à tous les domaines du développement agricole.

L'INIDA (Institut National d'Investigation (recherche) et Développement Agraire) en tant que centre de recherche pour le développement agricole avec, fort implication dans la modernisation du secteur agricole, a des attributions suivantes :

- la recherche, l'expérimentation et le développement dans les domaines des sciences, des technologies agricoles et des ressources naturelles,
- la diffusion des acquis scientifiques et des techniques dans les secteurs agricole, sylvicole, animale et environnemental,

L'INIDA dispose de conditions favorables en matière de ressources physiques d'appui à la recherche. Les structures ont été établies dans le cadre de plusieurs projets financés par la coopération internationale, parmi les plus importants, citons :

- la recherche sur les cultures vivrières (USAID) ;
- la lutte intégrée contre les ennemis des cultures (RFA /GTZ) ;
- Centre Agrhymet (PNUD/OMM, France, Suisse, Italie, Hollande) ;
- mise en valeur des ressources naturelles (UE DGVIII/CIRAD);
- le laboratoire de cultures *in vitro* (Belgique);
- la fertilité des sols et fertilisations des cultures (Portugal) ;
- Développement du secteur horticole (Pays-Bas-FAO); et
- la production et protection intégrée (PPI) (Pays Bas).

L'INIDA dispose des infrastructures suivantes, comme structures d'appui à la recherche:

- Laboratoire d'analyse des sols, des eaux et des plantes (LASAP)
- Laboratoire officiel d'analyse de la qualité du poisson (LOPP)
- Laboratoire de cultures « *in vitro* »
- Laboratoire de Lutte Intégrée (protection végétale)
- Laboratoire de semences horticoles – São Domingos,
- Unité de cartographie et de système d'information géographique (SIG)
- Structure (serres abris) pour la réalisation des essais en pots (Santiago et Santo Antão)
- Stations expérimentales dans différentes zones agro-climatiques : Tarrafal, S. Domingos, Serrado, S. Jorge, Justino Lopes (Santiago) et Afonso Martinho (Santo Antão)
- Jardin botanique (collection « *in situ* » d'espèces endémiques et ornementales)
- Centre de Documentation (CNIDA)
- Centre de Formation Agricole (CFA)

Le tableau suivant présente, en résumé, les caractéristiques de chaque station expérimentale en termes de superficie disponible, d'infrastructure d'irrigation, de principales activités, de représentativité en terme de zone agro-écologique (ZAE) et les techniciens professionnels :

Tableau 2 - Caractéristiques des stations expérimentales

<i>Stations</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>% irriguée</i>	<i>Principales activités</i>	<i>ZAE</i>	<i>Techniciens b/</i>
S. Jorge	3	60	Essais de sélection variétale des espèces horticoles Sélection variétale sur le fraisier Essais de fertilisation des cultures horticoles ; Essais de pesticides ; Parcs à bois de manguier ; Essais de techniques de micro-irrigation ; Parc à bois d'écotypes de pois d'angole ; Essais d'adaptation variétale des cultures pluviales telles que le maïs, le niébé et le sorgho	Sub-humide (III) altitude moyenne (350 m)	
S. Domingos	8	80	Essais de sélection et d'adaptation des espèces horticoles ; Amélioration génétique de variétés des espèces horticoles (tomate, poivron, oignon); Production de semences de base et pré-base de tomate, poivron et oignon de variétés de sélection locale ; Production de semences commerciales de tomate et de poivron ; Essais de diversification des cultures ; Parcs à bois fruitiers (manguier, avocatier, litchi, papayer) – production de matériel de base ; Etudes de comportement. Techniques de cultures protégées (abri-serre, brises vent); Essais de pesticides	Semi-aride (II) Basse altitude (220 m)	5
Tarrafal	8	60	Sélection variétale et multiplication de manioc et de patate douce ; Collection des meilleures variétés de manioc et de patate douce ; Essais de techniques de fertilisation des cultures horticoles; Essais de techniques de micro-irrigation ; Production de semences commerciales de tomate	Aride (I) Basse altitude	2
Serrados	7,3	40	Pépinière fruitière (tous les fruits) – production de plantes de qualité pour les paysans ; Parcs à bois de manguiers, avocatiers, citrus, papayers; Essais d'adaptation variétale avec des cultures pluviales de maïs et de niébé	Semi-aride (II) (300 m)	
Afonso Martinho /b	2	90	Essais de comportement variétal des espèces horticoles ; Sélection et multiplication de manioc et de patate douce ; Pépinière fruitière (pommier, vigne, manguier, avocatier ...) Parcs à bois fruitiers (vigne, manguier, avocatier)	Semi-aride (II) Basse altitude	

a/ Les techniciens ne sont pas directement affectés aux centres expérimentaux, excepté S. Domingos ,

b/ Le centre appartient à la délégation du MAAP

III. PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN OEUVRE ET EN COURS

3.1. NIVEAUX D'EXÉCUTION ET PRINCIPALES RÉALISATIONS

Muitos foram os projectos que concorreram para o desenvolvimento da fileira agrícola das quais passamos a citar os mais relevantes :

Projecto Desenvolvimento da Horticultura-III Fase (GCP/CVI/036/NET)

Após treze anos seguidos de financiamentos, o projecto teve o seu término em Setembro de 2001, com resultados que revolucionaram a horticultura no país.

Culminou com a elaboração de um “Plano Director de Horticultura de Cabo Verde”, disponibilizando assim ao país um importantíssimo instrumento de planeamento e de orientação num horizonte que atinge o ano 2020.

Os principais tópicos que nortearam as intervenções do projecto no decurso da sua execução foram:

- Consolidação da formação e alargamento dos conhecimentos dos animadores rurais e dos agentes locais nos domínios da horticultura;
- Organização de acções de informação e de formação sobre as técnicas de produção hortícola;
- Elaboração de vários ensaios de adaptação nos domínios da fruticultura e da microirrigação (explorações pilotos);
- Condução de um programa de melhoramento e selecção varietal (uma lista das principais espécies e variedades hortícolas, frutícolas, tubérculos e raízes, cultivadas em Cabo-Verde é actualizada anualmente);
- Condução de programa que visam a protecção integrada das culturas;
- Produção e difusão de informações técnicas de apoio ao desenvolvimento do sector (informações sobre variedades, técnicas culturais, material de irrigação, adubos, pesticidas e técnicas de protecção integrada foram disponibilizadas aos serviços oficiais e aos privados; foi criado um site web hortícola para consulta de dados técnicos sobre a horticultura em Cabo Verde).

Como principais resultados alcançados temos a salientar:

- Aumento da produção hortícola a nível nacional, tendo passado de uma produção de cerca de 5.651 toneladas em 1991 para 18.522 toneladas em 2000;
- Produção escalonada das principais espécies, durante todo o ano, possibilitando maior disponibilidade e maior diversidade de produtos no mercado;
- Generalização da produção hortícola a nível nacional;
- Aumento das áreas ocupadas com espécies hortícolas, substituindo gradualmente a cana sacarina;
- Introdução do sistema de micro-irrigação a nível nacional
- Surgimento de firmas privadas de comercialização de factores de produção;

Projecto Desenvolvimento da Fruticultura Nacional

O projecto foi financiado pela cooperação italiana até 2001, após a qual passou a contar com o financiamento da Holanda.

Inicialmente as actividades do projecto centraram-se sobretudo na conclusão das infra-estruturas de rega de compensação (construção e manutenção de reservatórios, colocação de tubagem, manutenção de levadas) nas ilhas de Santiago e Fogo e ainda na assistência técnica na produção do vinho em Chã das Caldeiras, ilha do Fogo. As ilhas de Sto Antão, Brava e S.Nicolau beneficiaram deste projecto a partir de 2002.

Os resultados mais importantes foram os seguintes:

- Construção e equipamento de uma adega de produção de vinho em Chã das Caldeiras;
- Recuperação e equipamento de uma unidade de transformação de café nos Mosteiros;
- Construção de infra-estruturas de captação e mobilização de água;
- Capacitação dos agricultores
- Melhoramento da qualidade das fruteiras através da enxertia e sobre enxertia
- Promoção de variedades de frutas melhoradas, através da distribuição e fixação de plantas, instalação de pomares, instalação de viveiros
- Produção e distribuição de manuais técnicos sobre as principais espécies fruteiras do país, viticultura e cafeicultura.

Projecto Diversificação de Culturas

O projecto Diversificação de Culturas tem como principal objectivo a promoção da horticultura de sequeiro e a substituição gradual do milho por culturas de alto valor acrescentado, nomeadamente, tubérculos, raízes e a fruticultura, objectivo este acompanhado de infra-estruturas mecânicas de CSA e a construção de reservatórios de grande capacidade (> a 200m³) destinados à rega de compensação.

Pretende-se também com este projecto intensificar a fruticultura através da criação de pomares conduzidos com sistemas de rega localizada, capacitar os agricultores em técnicas de condução de fruteiras, como a prática da enxertia e sobre-enxertia e a poda, como forma de valorizar os estratos húmidos e sub-húmidos de grande potencial agrícola.

Este projecto é implementado anualmente nas diferentes ilhas do País e tem como principal actividade a construção de infraestruturas de conservação de solo e mobilização de água, a produção e distribuição de fruteiras e hortícolas de variedades melhoradas, a instalação de pomares com rega gota a gota, a capacitação dos produtores e promoção de sistemas modernos de irrigação (microirrigação)

Projecto Desenvolvimento da Cultura do Café

Este projecto teve como objectivo renovar as plantações de café existentes e introduzir novas variedades adaptadas às zonas agro-ecológicas de altitude, assim como novas técnicas culturais nomeadamente a poda. Visava igualmente assistir tecnicamente os produtores de café e proceder à transformação, empacotamento e comercialização deste produto. Paralelamente seriam desenvolvidos programas de capacitação técnica dos produtores e técnicos tendo em vista o controlo de todas as etapas da fileira.

Entre 2003 e 2005 este projecto foi executado em parceria com a associação dos produtores de café-PRO-CAFÉ. Mais de 23 mil plantas de café foram produzidas a partir de 2003, para além da construção de arretos, instalação de campos de demonstração e capacitação de técnicos e produtores de café.

É de se referir que as actividades de transformação de café, realizadas pelas associações dos produtores vêm crescendo paulatinamente não obstante as dificuldades de escoamento a nível nacional e internacional.

Investigação Aplicada no Sector de Agricultura de Regadio

O projecto, financiado pela Holanda, consiste na implementação de actividades de consolidação do programa de investigação o qual visa desenvolver, consolidar e difundir pacotes tecnológicos reportando sobre as principais pragas e doenças, sobre as espécies e cultivares performantes e ás técnicas especializadas de produção (rega localizada, hidroponia) com vista à intensificação, diversificação e especialização da produção agrícola de regadio.

No âmbito deste projecto foram desenvolvidas actividades nos domínios de investigação abaixo referenciados:

- Ensaios de comportamento varietal de espécies hortícolas, raízes e tubérculos mais adaptadas às condições agro-ecológicas do país. Atenção especial foi dada à produção de sementes de pré-base de algumas das variedades desenvolvidas localmente, à produção de bolbos-mães de cebola e sementes comerciais de tomate, pimento e milho.
- Ensaios de comportamento varietal com as culturas de ananaseiro e morangueiro; ensaios de técnicas culturais; e produção de plantas nos viveiros.
- Controlo biológico das principais pragas e doenças, através da criação e libertação de parasitas, no seguimento e monitorização das pragas e doenças das principais culturas de regadio nos campos dos agricultores, no levantamento da praga dos coqueiros, nos trabalhos de investigação sobre os mil pés e na formação dos agricultores.
- Actividades de investigação para o combate ao milpés
- Ensaios de campo para testes de pesticidas;
- Ensaios de diferentes modelos de sistema de rega localizada para a produção de hortícolas em diferentes condições agro-climáticas, com o objectivo de melhorar a eficiência dos sistemas de rega gota-gota.

PESA Programa Especial de Segurança Alimentar

O objectivo do PESA foi o aumento da produção e diminuição do défice alimentar através de tecnologias melhoradas na agricultura e pesca e de uma gestão mais adequada da água de rega, utilizando os princípios de abordagem participativa.

O projecto terminou em 2006 e a sua implementação tiveram lugar nas ilhas da Santo Antão, S. Vicente, S.Nicolau, Santiago, Fogo, e Brava.

As principais actividades realizadas foram:

- Instalação de parcelas de demonstração
- Produção de plantas hortícolas e de fruteiras
- Assistência Técnica aos produtores horto fruticultores;
- Instalação de sistemas de rega;
- Promoção de infra-estruturas que visam a melhoria das condições de produção pecuária, através da construção de pocilgas, bebedouros e currais;
- Capacitação dos técnicos e agricultores;
- Reforço da capacidade de financiamento dos criadores, através da disponibilidade de uma linha de crédito aos produtores

Projecto Ordenamento e Valorização Bacia Hidrográfica Picos e Engenhos

O projecto enquadra-se nas acções retidas pelo PND de valorização dos recursos hídricos bem como de protecção e valorização do ambiente. O projecto tem como objectivo sectorial contribuir para a redução da pobreza no meio rural e como objectivos específicos: (i) - protecção e conservação do meio ambiente; (ii) - aumento da produção com vista a garantir o rendimento dos beneficiários do projecto numa base durável.

As principais componentes do projecto são:

- Conservação de Solos e Mobilização dos Recursos Hídricos
- Apoio à Produção Agrícola
- Reforço das Capacidades Comunitárias e Institucionais
- Gestão do projecto

As principais actividades desenvolvidas são:

- acções de conservação de solos e mobilização de recursos hídricos com a intervenção das associações,
- apoio e melhoria da produção agro-pecuária,
- promoção de pequeno crédito para a aquisição de factores de produção e comercialização de produtos agro-pecuários.
- Construção de estruturas mecânicas e acções biológicas de CSA
- Obras de conservação mecânica e biológica do solo, da mobilização de água (poços e reservatórios), da melhoria de pasto e da intensificação da produção de feijão-congo.

Componente agrícola MCA

O projecto visa o aumento da produção agrícola nas Zonas de intervenção concretamente nas ilhas do Fogo, St Antão e S. Nicolau e tem a duração de 5 anos, estando previsto o seu término para o ano 2010. Fazem parte do projecto as seguintes principais componentes:

- Gestão de Agua e CSA;
- Desenvolvimento Agro negocio;
- Acesso ao Credito.

Este projecto é financiado com os fundos do MCC, e tem como principal actividade:

- Construção de infra-estrutura de captação e estocagem de águas de escoamento superficial,
- Realização de inquéritos cíclicos ás explorações agrícolas e ás unidades de agro negócios;
- Realização de investigação sobre o mil pés, visando o levantamento de embargo dos produtos agrícolas de Sto Antão;
- Construção de um centro de tratamento, inspecção e acondicionamento de produtos agrícolas em Sto Antão;
- Estabelecimento de um sistema funcional de monitorização de água;
- captação de águas subterraneas;
- reforço da capacidade de financiamento dos produtores disponibilizando uma linha de crédito para o efeito;
- capacitação dos técnicos e produtores
- Sensibilização/informação e Assistência Técnica aos produtores
- Sensibilização dos beneficiários para a assumpção e manutenção das infraestruturas de CSA construídas na comunidade e para a gestão de água de rega.
- Melhoramento das técnicas de produção e tecnologias pós colheita.
- Implementação de um sistema de seguimento e avaliação do projecto

Projecto Integrado de Desenvolvimento das Bacias Hidrográficas em Santiago – PIDIBHIS

O objectivo geral deste projecto é a valorização socioeconómica dos recursos naturais bem como a melhoria das infra-estruturas hidroagrícolas, tendo como objectivos específicos a valorização dos recursos hídricos, o desenvolvimento das potencialidades agrícolas, a dinamização social e económica da actividade agrícola e protecção ambiental. O projecto contempla três bacias da Ilha de Santiago- S. Miguel, Saltos e Ribeira Grande de Tarrafal .

O projecto terminou em 2008 devendo contar com uma próxima fase ainda este ano.

De acordo com a programação foram executadas as seguintes actividades:

- Elaboração e difusão do diagnóstico por Bacia
- Definição do plano de sensibilização e capacitação
- Apoio á comissão de Gestão das Bacias
- Realização do estudo hidrogeológico das três bacias do projecto
- Elaboração e divulgação do estudo socio-económico
- Confecção e Instalação de protótipos de aquecedores de água e fogões solares
- Levantamento das infra-estruturas das Bacias
- Aquisição de sementes de feijão Congo e distribuição de plantas fruteiras para agricultura.

Projecto Protecção de Recursos Naturais no Fogo

Este projecto, que se enquadra na política de modernização do sector agrário e de desenvolvimento rural, tem como objectivo, estabelecer sistemas sustentáveis de produção agrosilvopastoris através da implementação de medidas mecânicas e biológicas, de conservação

de solos e água; e integração da silvicultura com agricultura e a pecuária; capacitação das instituições e dos beneficiários para uma melhor gestão dos recursos naturais

Projecto de Ordenamento e Valorização B.H. R^a da Torre

Os objectivos gerais são a valorização social e económica dos recursos naturais e a recuperação e construção de infra-estruturas hidráulicas e de CSA, tendo como objectivos específicos a valorização dos recursos hídricos, a conservação e restauração dos solos agrícolas.

Protecção das encostas através da construção de infra-estruturas de conservação do solo, construção de estruturas de mobilização e distribuição de água como reservatórios, levadas etc, produção e fixação de plantas fruteiras e florestais, visando a melhoria ambiental constitui as principais actividades realizadas no quadro deste projecto.

Contribuição para o melhoramento e diversificação dos Sistemas de produção dos produtores de Cabo Verde – GCP/CVI/039/SPA

O projecto tem como objectivo, o desenvolvimento rural durável baseado na valorização integrada e participativa dos recursos naturais, específicos das zonas agro-ecológicas e no reforço do capital humano e sócio-económico local, para optimização de suas capacidades produtivas com vista ao melhoramento das condições de existências duráveis da população das zonas de intervenção.

Este projecto assenta-se em quatro eixos:

- Intensificação da produção horto-frutícola e gestão de água
- Promoção da pecuária familiar
- Valorização da produção agrícola e pecuária
- Formação e troca de experiências entre criadores e visitas de estudos.

Este projecto com financiamento de Espanha iniciou-se em 2007 e tem uma abrangência nacional. As principais realizações do projecto são: Capacitação dos técnicos e agricultores, promoção da agricultura irrigada através da criação de novas áreas irrigadas utilizando tecnologias melhoradas de produção, promoção da pecuária familiar, pela introdução de raças melhoradas e sistemas de condução melhorado de efectivo.

Projecto Cooperação Regional para o desenvolvimento da produção hortícola em África (GCP/RAF/244/BEL)

Este projecto foi concluído em meados de 2002, e culminou com a instalação da RADHORT (Rede Africana para o Desenvolvimento da Horticultura na África Ocidental).

Os principais resultados alcançados foram:

- Criação de um sistema de informação sobre o desenvolvimento da horticultura nos dez países que constituem a rede, abarcando as suas diversas componentes (investigação hortícola e frutícola, produção e protecção vegetal, economia agrária) permitindo uma permanente troca de informações entre os países;
- Constituição da primeira organização de uma rede hortícola no continente africano através da RADHORT;
- Melhoramento do conhecimento de vários quadros nacionais.

Campanha Agrícola e Fitossanitária

Este projecto de uma abrangência nacional, é constituído por dois géneros de actividades que anualmente são levados a cabo: a campanha agrícola e a campanha fitossanitária.

As actividades que têm sido desenvolvidas no quadro da campanha agrícola, prendem-se com o estabelecimento das necessidades em sementes de sequeiro (milho e feijões), sua aquisição e distribuição, a nível nacional., conforme estas se justifiquem. No quadro destas actividades tem-se registado um forte incremento da cultura de feijão Congo que passou a ocupar parte importante das parcelas agrícolas das zonas húmidas e subhúmidas, com destaque para as ilhas de Fogo e Sto Antão. Esta tendência aponta para a substituição gradual da cultura do milho no sequeiro.

Concernente à campanha fitossanitária, após determinação das necessidades em sêmeas, pesticidas, materiais de protecção e aparelhos de tratamento, estes habitualmente são enviados às diferentes estruturas regionais do ministério, afim de garantir a sanidade das culturas principalmente a de sequeiro, durante as época das chuvas.

O seguimento da campanha agrícola tem sido efectuado pelo grupo GTP (Grupo de Trabalho Pluridisciplinar) que no fim procede à sua avaliação.

Reforço da Capacidade de Actuação do Laboratório Veterinário

Objectivo do projecto visa criar condições necessárias para o diagnostico laboratorial, no concernente á realização das pesquisas microbiológicas, parasitológicas e hematológicas, como sendo a aquisição de equipamentos e reagentes, a formação /capacitação dos técnicos e a reparação/manutenção da estrutura laboratorial.

Neste âmbito, no decorrer do Ano de 2006, o Laboratório Veterinário beneficiou de varias actividades visando o reforço da sua capacidade de intervenção e diversificação da sua valência em cooperação com o Laboratoire National de Recherche Agricole (LNERV) do Instituto Senegalês de Pesquisa Agrícola (ISRA).

Neste quadro, as seguintes intervenções foram realizadas:

- a) Aquisição de equipamentos, reagentes e outros consumíveis
- b) Formação/Capacitação do pessoal do laboratório
- c) Montagem do Serviço de Diagnóstico de Doenças Viroológicas
- d) Criação da Sala de Necrópsia
- e) Reparação/manutenção estrutura física

Projecto Transformação e Conservação de Produtos Agro-Alimentares

O desbloqueamento de verbas verificou-se em Novembro pelo que não há indicações da execução deste projecto

Criação de um Sistema Permanente de Estatísticas Agrícolas

Com vista a responder as necessidades do sector foi criado um sistema permanente de estatísticas agrícolas que teve o seu início em 2005.

Os inquéritos programados foram estruturados de acordo com a sua periodicidade em:

- -Inquéritos plurianuais (Parâmetros zootécnicos de gado; Custos de produção)
- -Inquéritos anuais (Inquérito Corrente às Culturas e Pecuária; Previsão de milho e feijões; Inquéritos às indústrias agro-alimentares; Inquéritos às explorações agrícolas não familiares);
- -Inquéritos infra anuais (Preços no produtor; Preços no Consumidor; Preços dos Factores de Produção).

Projecto Reforço do sistema de Extensão Rural Integrado

Le renforcement de la capacité technique et matérielle des Services de Vulgarisation (national, régional et local) constitue une nécessité en vue d'améliorer leur capacité d'intervention, notamment à travers la planification, l'appui à l'exécution et le suivi-évaluation des actions de terrain. En outre, la sensibilisation, l'information et la formation paysanne constitue une tâche centrale de la vulgarisation, notamment pour une gestion plus adéquate des ressources naturels et une meilleure intégration des activités agro-sylvo-pastorales en vue d'augmenter la production agricole (au sens large) et la rentabilisation des exploitations.

Sur base du diagnostic de la situation actuelle et de la nécessité de mettre en place un système de vulgarisation intégré (production végétale, animale et sylvicole), décentralisé et efficient, le renforcement des structures actuelles du point de vue humain, infrastructures, matérielle et de fonctionnement constitue une priorité.

Les objectif spécifique visé renforcé les capacités des services techniques d'appui aux exploitations paysannes, en termes de capital humain, méthodologique, social, économique et physique.

Les résultats attendus dans le cadre de ce projet sont :

- Renforcement des infrastructures et équipements des services d'appui techniques et un réseau efficient de Centres d'Extension Rurales (CERs)
- Renforcement des capacités humaines et opérationnelles des CER, des services d'appui régionaux et nationaux, et
- Renforcement des capacités méthodologique et technique régionaux des services d'appui à la base.

3.2. LEÇONS DES EXPÉRIENCES

3.2.1. Durabilité sociale

As acções desenvolvidas pelos diferentes sectores visando a integração das comunidades locais deram um grande contributo no desenvolvimento da cadeia produtiva, com a criação de grupos organizados ligados a construção de infraestruturas de CSA, á transformação e á promoção agrícola. Apesar dos esforços nem sempre as comunidades participam em todas as fazes do projecto.

Assim les stratégies utilisée requièrent des mesures adaptées, telles que:

La responsabilisation des Organization Paysan et de leurs fédérations dans la promotion, l'identification et la discussion participative des besoins prioritaires en termes techniques, socio-économiques et des systèmes de production,

La représentation des paysans dans la discussion des programmes et projets communautaires afin de défendre leurs intérêts aux différents niveaux :

- l'accès des populations rurales à l'information et à la formation (de base, technique, économique, etc.) notamment par l'introduction des nouvelles technologies de communication de l'information (NTCI) en milieu rural,
- le renforcement des organisations paysannes et de leurs fédérations pour la gestion des ressources locales et du développement des terroirs/zones,
- la promotion de l'équité sociale (notamment en termes d'accès aux ressources) et l'intégration de l'approche genre à tous les niveaux
- la mise à niveau des services sociaux ruraux, notamment en termes d'éducation, santé, eau et sanitation, socioculturel, etc.

3.2.2. Durabilité environnementale

Les infrastructures rurales construites, combinées à la formation formelle et informelle des utilisateurs, constituent des exemples de l'effort déployé visant à minimiser la carence en ressources et à assurer des moyens de subsistance acceptables aux populations. **Entretanto para garantir a sustentabilidade dos mesmos há que continuar e reforçar as acções ligadas á conservação de solo e mobilização de água e l'implicação ainda mais as populações rurais na gestão e manutenção dos mesmos.**

O enquadramento das comunidades locais e assumpção da gestão e manutenção das infraestruturas pelas comunidades locais, permite uma perenidade e durabilidade dos mesmos.

Leur contribution à la mise en valeur des ressources et au développement durable dépendra largement des capacités de gestion et de maintenance des organisations locales. Suivant les besoins et les priorités des plans de développement local, les capacités physiques seront développées dans des domaines tels que :

- renforcement et maintenance des infrastructures de captage, d'infiltration, de stockage, de distribution et d'utilisation de l'eau agricole,
- développement et maintenance des infrastructures et équipements pour une pêche sécurisée,
- les infrastructures sociales (éducation-culture, santé, eau, assainissement, etc.) et économiques (transport, marchés, etc.) rurales,
- promotion des infrastructures de développement des AGR rurales, y compris du tourisme rural.

Há que continuar na preservação do ambiente, através da realização de acções que visam a protecção dos recursos naturais (água, solo e biodiversidade)

A mobilização de água de escoamento superficial e a utilização de sistemas modernos de irrigação que permite a economia de água é de extrema importância para um desenvolvimento sustentável da agricultura.

3.2.3. Durabilité institutionnelle

Les stratégies de modernisation institutionnelle se concentrent sur :

L'intégration sectorielle à tous les niveaux et mise en œuvre de programmes de travail intégrés,

La définition des rôles et des fonctions de la vulgarisation/promotion et de la recherche avec les mécanismes de liaison indispensables, et L'établissement des mécanismes de concertation, d'information et de suivi-évaluation.

- La création d'un cadre légal facilitant l'investissement rural dans les secteurs productifs et autres activités rurales génératrices de revenus,
- la capitalisation et la diffusion de l'information sur les ressources, le développement et la sécurité alimentaire : développement et renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de recueil des données et de prise de décisions, tant au niveau central que local,
- le renforcement de la surveillance de la ZEE,
- le renforcement des mécanismes de surveillance/contrôle phyto- et zoo-sanitaire, de la qualité et de la sécurité de la chaîne alimentaire pour les produits végétaux, animaux et de la pêche,
- l'organisation du suivi-évaluation participatif des actions de développement, y compris le renforcement de la statistique agricole,
- l'intégration de horizontale et verticale de la concertation orientée sur la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire rurale.

3.2.4. Durabilité technique

D'importantes améliorations ont été obtenues dans le cadre de la production agricole, tant au niveau de la connaissance qu'au niveau de la préservation des espèces, ce qui a contribué à l'accroissement de la production et de la productivité. Outre un meilleur ciblage sur les besoins prioritaires, les activités de recherche-développement devront également s'intensifier pour assurer une meilleure durabilité, notamment dans le secteur de la caractérisation des ressources naturelles (sols, ressources hydriques, végétation), de la production agricole, de la lutte intégrée contre les maladies et les fléaux. Une bonne gestion de l'eau (ressources hydriques) s'avère fondamentale pour la production agricole.

Il existe des pistes d'introduction de pratiques innovantes pour les cultures pluviales et de l'adhésion des paysans à ces innovations, particulièrement aux programmes de substitution graduelle de la culture du maïs dans les zones humides et sub-humides d'altitude.

Renforcement des services d'appui intégrés en amont (recherche, intrants, crédit) et en aval de la production (i.e. la commercialisation, etc.) et développement des outils de gestion du développement décentralisé (i.e. planification et suivi)

- la restructuration de la recherche pour le développement agricole et de la pêche (*adapté, participatif, intégré aux systèmes de production*), y compris l'inventaire (évaluation) des ressources,
- l'organisation de la R&D suivant des programmes prioritaires orientés sur les besoins identifiés par la base,
- la formation et la spécialisation des cadres de la recherche agricole et de la pêche suivant les priorités du développement sectoriel,

- le renforcement de la liaison et intégration recherche-développement (déconcentration, comités locaux et nationaux des partenaires pour la programmation et le suivi)
- la réhabilitation et le renforcement des structures des services d'appui techniques locaux
- la dynamisation et la réorganisation des services de la vulgarisation participative en appui à la promotion agricole et de la pêche,
- le renforcement des capacités des services d'appui technico-économiques publics et privés,
- la formation professionnelle et en gestion des leaders paysans et des techniciens de l'agriculture (CFA) et de la pêche (ISECMAR).

3.2.4. *Durabilité de la coopération*

Les organisations internationales jouent un rôle capital dans le cadre de l'appui institutionnel permanent au gouvernement et l'élaboration de stratégies globales, telles que la lutte contre la pauvreté (PNUD) et la sécurité alimentaire (FAO).

Le Cap-Vert a bénéficié de l'aide bilatérale continue de partenaires bilatéraux 'permanents' au développement agricole, ainsi que d'autres appuis plus sporadiques ou ponctuels. L'intégration sous-régionale en cours dans le cadre de la CEDEAO, du CILSS, sont actuellement renforcées.

Les thèmes les plus 'porteurs' dans le cadre des appuis bilatéraux et sous-régionale sont soumis à l'environnement, l'eau et l'assainissement.

Cabo Verde precisa continuar a contar com o apoio dessas cooperações pour poursuivre leurs politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural dans les régions à potentiel élevé comme dans celles à faible potentiel, en vue d'assurer des approvisionnements alimentaires adéquats et fiables au niveau des ménages et de lutter contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification.

IV. JUSTIFICATION ET APPROCHE DU SOUS-PROGRAMME

4.1. ENJEUX ET DIMENSION SECTORIELLE

L'objectif global pour le développement agricole du Cap-Vert à l'horizon 2015 cible une agriculture durable basée sur la valorisation des ressources naturelles spécifiques des ZAE (eau, sol, biotiques) et sur le capital humain et socioéconomique local pour l'optimalisation de leurs capacités productives (agricoles et non agricoles), en vue de l'amélioration des conditions d'existence durable des populations rurales. A ce titre, le développement agroforestier constitue une des priorités définies dans le cadre des axes stratégiques du programme d'action du MAAP pour la période 2005–2008 et dans le Plan d'action national pour l'environnement (PANA 2).

Les programmes d'investissements publics (PIP) mis en oeuvre dans le cadre du programme national de développement (PND) 2000–2004 intègrent déjà des projets pilotes sectoriels orientés sur la reconversion de l'agriculture pluviale, la diversification des cultures et l'appui à la filière fruitière, y compris le café et le vin et l'intensification de l'élevage. Ces projets constituent une expérience de base qui sera développée dans le cadre d'une stratégie cohérente et intégrée.

Dans le cadre des programmes prioritaires du Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT), le gouvernement a identifié des financements pour des projets d'aménagement des bassins hydrographiques et de développement agricole intégré (Programme 1), notamment dans le cadre de la coopération bilatérale et des appuis budgétaires qui y sont liés. De ce fait, l'atelier de validation du PNIMT a recommandé plusieurs projets relatifs au programme 2 de valorisation des ressources rurales pour un développement agro-sylvo-pastoral durable: ce programme intersectoriel cible la mise en valeur participative des potentialités spécifiques des zones agro-écologiques, sous-tendues par des programmes de recherche-développement appliquée. Le présent sub-programme est axé sur la mise en valeur intégrée des zones humides (ZAE IV) et sub-humides (ZAE III) par l'exploitation durable des ressources naturelles pour l'intensification et la diversification des cultures pluviales (produits maraîchers et fruitiers), en complément de l'irrigation d'appoint et la diversification des activités d'élevage.

4.2. JUSTIFICATION ET CONCEPT

Les difficultés d'accès aux terres cultivables, les conditions climatiques aléatoires, la dégradation des sols, la dimension réduite des superficies exploitées par famille et l'absence de pratiques et techniques modernes de production agricole généralisé se traduisent par des productions peu diversifiées et des rendements agricoles (végétaux et animaux) très faibles. Ainsi, la majorité des ménages ruraux sont pauvres et ne sont pas capables d'assurer des conditions d'existence durables.

Dans ce contexte, le gouvernement a décidé de faire de la protection des ressources naturelles, du développement rural et de la modernisation du secteur agricole les axes stratégiques de sa politique de renforcement de la sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Cette option constitue une priorité dans le cadre du développement socioéconomique du pays, en conformité avec les Grandes options du plan (GOP, 2002-05), les stratégies de développement agricole durable à l'horizon 2015. Enfin, ces éléments constituent également une articulation centrale du Document de stratégie de la croissance et réduction de la pauvreté (DECRP) du Cap-Vert, finalisé récemment.

Dans le cadre de la décentralisation, la gestion durable des ressources naturelles, implique une approche participative de gestion responsable du terroir par les communautés locales (ACB) et l'appui des services techniques de recherche et de développement, pour l'aménagement du territoire et l'adoption de pratiques agricoles améliorées. Malgré une pluviométrie supérieure à la moyenne, les zones humides et sub-humides souffrent de leur répartition aléatoire et de la dégradation des terres par les eaux de ruissellement superficielles. Les travaux de conservation des sols et des eaux, y compris l'établissement d'infrastructures physiques et biologiques, constituent une priorité pour l'accès durable aux ressources naturelles. De plus, la construction/réhabilitation d'infrastructures de captation, de stockage et d'infiltration des eaux de ruissellement permettront de promouvoir l'irrigation d'appoint, tout en réalimentant les nappes souterraines pour le développement de l'irrigation dans les zones en aval.

Les stratégies de développement rural seront basées sur les potentialités naturelles et les spécificités socioéconomiques des ZAE. Ainsi, les stratégies de développement agro-sylvo-pastorales et agro-forestières seront promues, respectivement dans les ZAE III et IV. L'approche agro-forestière dans la ZAE IV, permet de lutter efficacement contre l'érosion des sols, de renforcer la productivité des cultures pluviales et d'accroître la capacité de charge, notamment pour l'élevage des ruminants.

Du fait, d'une pluviométrie moins abondante et plus aléatoire dans la zone sub-humide (ZAE III), une stratégie agro-sylvo-pastorale permettra d'atteindre un équilibre plus adapté entre secteurs: ainsi l'intensification de la production pluviale sera complétée notamment par la diversification du secteur horticole (fruits et légumes), de la production fourragère et de l'élevage, ainsi que de la production sylvicole.

La modernisation et la viabilité des unités agricoles comprendront l'intensification et la diversification des cultures pluviales, complétée par le développement de l'élevage, de la sylviculture, en vue d'une meilleure tolérance des systèmes de production aux chocs extérieurs et de l'amélioration des conditions d'existence durable des exploitants dans la zone concernée. A cet effet, l'intensification des productions végétales passera par l'utilisation de variétés améliorées, les techniques de production et de protection intégrées (PPI). La diversification par l'introduction de spéculations à haute valeur ajoutée, telles que les cultures maraîchères et l'arboriculture fruitière en association et temporairement irriguées, répond à une logique technique et économique de l'élargissement du marché consommateur, notamment en produits de qualité résultant de l'expansion urbaine et du secteur touristique, constituent des débouchés en forte croissance pour la production des fruits et des légumes.

L'intensification des élevages familiaux de ruminants (vaches et petits ruminants (chèvres et moutons) permettra de valoriser les résidus de récolte, des sarclages et les suppléments fourragers générés par les aménagements agro - forestiers et agro-sylvo-pastoraux, voire même d'assurer dans certaines régions, des excédents fourragers commercialisables. A ce titre, la diffusion des animaux améliorés et des pratiques zootechniques et zoo sanitaires modernes seront promues. La diversification des élevages ciblera en priorité le porc semi-intensif, la cuniculture et l'apiculture, surtout dans les zones humide forestiers et de cultures irriguées.

Le développement des capacités de conservation et de transformation multifonctionnelles des produits d'élevage et agroforestiers, permettra de réduire les pertes saisonnières, principalement dans le secteur horticole (fruits et légumes), d'augmenter la valeur des productions primaires et d'offrir des opportunités d'emploi et de revenu rural. Ce secteur nécessite la promotion de l'entreprenariat rural, notamment en termes de formation et d'accès à l'investissement, et le développement des circuits commerciaux. A ce titre, les filières du café et surtout de la vigne représentent un réel potentiel économique sur l'île de Fogo, tant au niveau de la production que de la transformation.

Les produits de la vigne ont bénéficié d'une grande attention en matière de transformation. La cave de Chã das Caldeiras (FO) est complètement équipée, avec une capacité de production de vins de qualité blancs, rouges et rosés. L'évolution de la production/vente (de

5.000 litres en 1998 à 27.500 litres en 2003) montre l'intérêt des consommateurs pour ces produits de haute qualité. Il existe dans la même zone d'autres producteurs de vin traditionnel dont la qualité mériterait également d'être améliorée en vue de porter la production totale de vin de Fogo à 50-60.000 litres par an (soit environ 20-25 millions d'ECV ou 0.3% du PIB agricole).

Au niveau de la filières du café, les plantations sont généralement vieilles, de faible niveau de productivité et de qualité des produits. L'amélioration des techniques de conduite des plantations, notamment par la substitution des vieilles plantations et l'application de pratiques culturales améliorées permettra de relancer la production. De plus, la valorisation des productions par des unités de transformation, gérées par les associations de producteurs et des privés, permettra d'offrir des produits de qualité et labellisés, tant sur le marché local qu'auprès de la diaspora.

Ce sub-programme s'inscrit directement dans les priorités stratégiques définies pour le développement du secteur agricole à l'horizon 2015, ainsi que dans les piliers du PDDAA, notamment par:

- l'amélioration de l'accès aux ressources foncières (agro-forestières) et hydriques (infiltration et irrigation d'appoint) en lien avec le pilier 1 du PDDAA;
- l'intensification et la diversification durable de la production végétale, notamment horticole (fruitière et maraîchère intégrée) en lien avec les piliers 3 et 5 du PDDAA;
- le développement de l'élevage familial intégré, notamment bovin, en lien avec les piliers 1, 3 et 5 du PDDAA;
- la valorisation des productions de qualité, spécialement végétales, et de leur commercialisation en lien avec les piliers 2, 4 et 5 du PDDAA;
- la promotion des activités de recherche-développement.

Suivant les besoins des communautés et les potentialités des ZAE, ce sub-programme appuiera des initiatives locales de développement agricole, y compris: (i) des aménagements fonciers participatifs, (ii) des infrastructures⁶ de gestion locale de l'eau superficielle et souterraine à usages multiples (quantité et qualité), (iii) l'accompagnement technico-économique des producteurs par la recherche (nationale et locale) et la vulgarisation, et (iv) la promotion des capacités d'investissement rural.

L'information et la formation des populations des zones d'intervention du projet cibleront la participation des communautés rurales organisées à la planification, à l'exécution et au suivi des actions en vue de leur responsabilisation pour le développement local durable, y compris la gestion de leurs ressources naturelles et la promotion d'initiatives économiques à la base. A cet effet, les capacités d'appui des institutions coopérantes du secteur public, des ONG, des fédérations paysannes et du secteur privé seront renforcées et dotées des moyens de travail nécessaires pour améliorer leurs capacités d'intervention auprès des populations locales. Le projet comprend également des lignes de crédit pour l'investissement en équipements et fonds de roulement en vue de promouvoir l'initiative privée et communautaire de promotion d'activités économiquement soutenables: ces lignes seront gérées par les institutions de micro-finances et les banques commerciales suivant le type d'investissement considéré. Une attention particulière sera accordée aux besoins

spécifiques des femmes, des jeunes et des groupes sociaux défavorisés, ainsi qu'au renforcement de leur rôle au sein des communautés villageoises.

Les capacités d'absorption des populations locales ne permettent qu'une faible participation directe, notamment en main d'oeuvre volontaire: les conditions d'existence d'une large frange de la population cible requièrent une contrepartie financière pour leurs services prêtés.

4.3. APPROCHE STRATÉGIQUE ADOPTÉE

Sur base du diagnostic, et de l'analyse des contraintes et des potentialités existantes en production agricole pluviale et/ou irriguée, les principales stratégies ciblent la réalisation des conditions d'existence durables pour les paysans, dans le cadre de systèmes de productions intégrés, résistants aux chocs et adaptés aux conditions spécifiques des différentes zones écologiques.

Pour le secteur de la production végétale, la réalisation de l'objectif implique la mise en oeuvre des axes stratégiques suivants :

- la restructuration de l'agriculture pluviale en vue de l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles à long terme et l'adaptation des systèmes de productions en fonction des ZAE en vue d'optimiser l'utilisation durable des ressources, notamment par : (i) l'intégration agro-sylvo-pastorale, (ii) la substitution des espèces ou des variétés, y compris en cultures pluviales (iii) la diversification des produits, et (iv) l'extension de l'irrigation d'appoint,
- la promotion des filières à haute valeur ajoutée, notamment des activités de production hors-sol telles que l'hydroponie,
- l'introduction de l'arbre dans les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux adaptés aux conditions spécifiques des ZAE, en réponse à des besoins prioritaires paysans en termes de lutte contre l'érosion, production de fruits et fourrages, source énergétique, etc.
- l'application de la PPI et le renforcement de la lutte contre les fléaux,
- la valorisation de la production notamment par la conservation, la transformation et la commercialisation de produits de haute qualité et sains.

Le développement intégré de la production animale par l'intensification et la diversification des élevages familiaux améliorés et intégrés et des filières compétitives d'élevages intensifs est centré sur trois axes:

a. Intensification et diversification de l'élevage familial. L'amélioration quantitative et qualitative et diversification des systèmes familiaux intégrés de production animale (porcs, ruminants, volailles et autres espèces), constituent une clé pour l'amélioration des conditions d'existence durable des paysans, y compris une meilleure résistance aux chocs exploitations agricoles.

Box – 2 Axes prioritaires de promotion de l'élevage suivant les ZAE.

Adaptation des systèmes d'élevage des ruminants aux conditions spécifiques de capacité de charge des ZAE en termes de ressources naturelles (fourrage/pâturage et eau) :	
<i>ZAE I</i>	<i>Réduction/substitution progressive des effectifs et des systèmes d'exploitation extensifs des ruminants (bovin, chèvres et ovin) dans les zones marginales très arides et les réserves naturelles (parcs naturels) par la mise en oeuvre de systèmes améliorés d'exploitation sylvo-pastorale intégrée, voir de mise en défens.</i>
<i>ZAE II</i>	<i>Réduction progressive du déficit fourrager par le développement et la diversification de la production fourragère herbacée, arbustive et arborée et promotion des systèmes intensifs de gestion des petits ruminants</i>
<i>ZAE III</i>	<i>Mise en œuvre de systèmes agro-sylvo-pastoraux améliorés par la production complémentaire et la valorisation de la biomasse fourragère naturel/e et des sous-produits des cultures pluviales pour l'intensification des élevages intensive des ruminants et monogastriques.</i>
<i>ZAE IV</i>	<i>Mise en œuvre de systèmes agro-forestiers améliorés par la valorisation de sous-produits des cultures pluviales</i>
<i>ZAE V</i>	<i>Intensification de la production par l'utilisation complémentaire de fourrages de haute qualité en rotation avec des cultures horticoles et la valorisation des sous produits des cultures irrigués par l'exploitation intensive des ruminants (bovin spécialisé) et des petits espèces (lapin, canard).</i>
2. Intensification et l'amélioration de l'élevage familial amélioré des porcins et des volailles	
3. Promotion de la diversification des petits élevages spécialisés (lapins, canards, abeilles, etc.)	

b. La promotion des élevages intensifs semi-industriels (hors-sol), spécialement pour les monogastriques (porc, volailles) à proximité des grands centres urbaines et touristiques, notamment par : (i) la promotion de l'élevage intensif des porc et volailles ; (ii) l'élevage intensif des ruminants pour la production laitière (caprin, bovin) et (iii) la multiplication et la diffusion des animaux reproducteurs des races améliorés (bovin, caprin, porcs, volailles et autres espèces).

c. Diversification et valorisation des produits de l'élevage, par : (i) la promotion des unités et des ateliers familiaux/associatifs et modernes (semi-industriels) de transformation, de conservation et de commercialisation des produits de l'élevage, suivant les normes de qualité, d'hygiène et de santé publique requises, et (ii) la création et le renforcement des structures publiques et privées de transformation et commercialisation des produits de l'élevage (abattoirs, entrepôt frigorifiques, boucheries, etc.).

Outre les productions agricoles, d'autres activités rurales génératrices de revenus seront promues au sein des communautés rurales, à titre privé et/ou associatif, notamment dans le secteur des services, entre autres :

- la gestion de l'environnement villageois, y compris le reboisement et leur entretien, maintien de la propreté, tri des déchets, compostage, etc.,
- l'animation socioculturelle, formation et information permanente, etc.,
- services en amont de la production, tels que la vente d'intrants, d'outillages agricoles/horticoles, équipements d'irrigation, compléments alimentaires pour animaux, etc.
- services en aval de la production, tels que l'organisation du tri, de l'emballage et de la commercialisation des produits horticoles, transformation des produits primaires, la promotion des produits du terroir de haute qualité, etc.
- services d'installation et d'entretien des réservoirs et des équipements d'irrigation
- l'artisanat local, y compris le travail du bois, produits végétaux, de la pierre, des tissus, etc., dans les secteurs de la construction, de l'art, etc.
- la production de fleurs et de plants d'ornement,
- la cueillette et commercialisation de fruits sauvages, de plantes médicinales traditionnelles, etc.,
- le développement du tourisme rural axé sur la prestation de services tels que le logement, la restauration, le divertissement, guide touristique local, etc.,

La diversification des activités et services ruraux seront promus en concertation avec les autres Institutions, selon les priorités suivantes :

- **Transversales** : gestion des ressources et aménagement du territoire, gouvernance/participation, sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé (SIDA, etc.), etc.,
- **Intersectorielles** : Education/formation des adultes et professionnalisation, réformes institutionnelles, réforme du secteur financier (IMF), adaptation de la législation foncière, infrastructures socio-économiques rurales, etc.

V. DESCRIPTION DU SOUS-PROGRAMME

5.1. OBJECTIFS GLOBAUX ET SPÉCIFIQUES

5.1.1. Objectif global

L'**objectif global** est de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales, y compris leur sécurité alimentaire/nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, au travers de l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, eau, biocénose) et la valorisation intégrée des productions végétales, animales, et autres.

5.1.2. Objectifs spécifiques

Les **objectifs spécifiques** sont:

- promouvoir la création de revenus stables par l'activité de la production horticole irriguée et la création d'emplois agricoles et de maintenance des infrastructures hydrauliques;

- l'amélioration de l'accès durable aux ressources foncières, hydriques et biologiques par une approche agro–forestière participative;
- l'intensification et diversification de la production végétale, adaptée aux conditions agro–écologiques, notamment de l'horticulture (fruits et légumes);
- la diversification des revenus ruraux, notamment par le développement de l'élevage familial intégré, de la sylviculture et d'autres AGR;
- la valorisation des productions rurales de qualité par la promotion de la conservation, transformation et commercialisation rurale, spécialement des produits horticoles.

5.2. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE.

Les zones proposées pour la mise en oeuvre du projet couvrent les ZAE III, IV et V des îles de Santiago, de Fogo, Brava, S. Nicolau et de Santo Antão.

Les sites spécifiques du projet ont été choisis en première approche sur la base des critères suivants:

- (i) population rurale et agricole,
- (ii) potentiel naturel et socioéconomique pour le développement agricole,
- (iii) niveau d'organisation des communautés locales et présence d'initiatives locales en cours.

L'agriculture et l'élevage constituent l'activité principale des paysans dans la zone du projet. Les cultures pluviales saisonnières et fruitières (principalement sur l'île du Fogo) couvrent la quasi–totalité des surfaces cultivables disponibles.

5.3. GROUPES CIBLES (POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES)

L'ensemble des sites sera identifié, après détermination du financement de la formulation de chaque sous-programme, dans la phase de *mise en place des équipes de formulation*.

Les activités du sous-programme vont profiter à tous les acteurs impliqués notamment :

- Les agriculteurs, éleveurs, transformateurs, commerçants et autres exploitants des produits et sous produits agricole ;
- Les groupes les plus défavorisés; le ciblage sur l'aspect genre sera privilégié ;
- Les collectivités locales qui disposeront d'outils importants de planification pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- Les micro entrepreneurs privés (groupements, coopératives, IMF,...) et qui vont développer un business local susceptible de générer une plus -value monétaire.
- Les services techniques régionaux, l' institut de recherche, les ONG et autres structures d'appui;

5.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

5.4.1. Composante 1 « Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées »

Indicateur	Type d'indicateurs	Donnés nécessaire	Performance attendu
Capacitations des beneficiaires	Qualitatif	N° beneficières	100 du programmé
Reforcement Service d'Appui Technique et de Vulgarization	Qualitatif	Unité de production agricole operationnelle	Augmentation de la production

5.4.2. Composante 2 « Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro-écologiques »

Indicateur	Type d'indicateurs	Donnés nécessaire	Performance attendu
Production maraichere	Impact	Superficie cultivée, rendement	Augmentation 200 ton/an
Production racine et tubercule	Impact	Superficie cultivée, rendement	Augmentation 600 ton/an
Production fruitieres	Impact	Superficie cultivée	Augmentation 65 ha/an

5.4.3. Composante 3 « Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR »

Indicateur	Type d'indicateurs	Donnés nécessaire	Performance attendu
Area pastagem	Impact	ha cultivée	100 du programmé
Production des Fourrages	Quant	ton /ha récolté par an	60% production récolté
Infraestructures d'élevage construites	Quant	n° infraestructures	100 du prévus
Promotion Petit élevage (lapin, apicole etc)	Quant	n° unité installés	95% du prévus

5.4.4. Composante 4 «Valorisation des productions rurales de qualité »

Indicateur	Type d'indicateurs	Donnés nécessaire	Performance attendu
Infrastructures de conditionnement et de conservation construites	Quant	n° infraest. construit	100 du programmé
Capacitation des operateurs	Quant	n° benefic.	100 du programmé

5.5. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU SOUS-PROGRAMME

5.5.1. Composante 1 «Appui technique–économique au développement durable des zones irriguées »

Cette composante comprend l'ensemble des services d'appui–conseil techniques et socioéconomiques en vue de la gestion durable des ressources locales et de la mise en valeur des nouveaux périmètres irrigués générés par la mise en place des infrastructures de stockage de l'eau d'écoulement superficielle. Cette composante comprendra entre autres:

- le renforcement des capacités techniques et socioéconomiques des ACB, des associations paysannes, des fédérations (OP), des ONG et des privés prestataires de services, y compris la formation et l'accès à l'information par l'intermédiaires des nouvelles technologies de l'information et de communication;
- le renforcement des services d'appui des vulgarisateurs et des leaders paysans en termes de capacités humaines, techniques et physiques;
- le renforcement du programme de recherche–développement sur les cultures irriguées, orienté sur les productions horticoles intensives;
- le renforcement du programme d'appui et de promotion des cultures irriguées;
- l'appui à des programmes d'aménagement et de protection des terroirs, surtout en amont des réservoirs;
- le renforcement de l'accès au micro crédit agricole décentralisé adapté aux besoins, visant à appuyer les associations d'horticulteurs et les privés dans l'acquisition des équipements de micro–irrigation à la parcelle et des facteurs de production;
- la promotion de l'organisation des horticulteurs en vue de la structuration et gestion des filières maraichères et fruitières, orientées sur des produits de qualité et labellisés;
- le contrôle et le suivi des normes de production ('labels') et conseil phytosanitaire;
- les appuis technique–économiques aux unités de transformation par les services publics, associatifs et privés.

La réussite du transfert des responsabilités implique le rôle crucial réservé à l'assistance technique, à la formation et la diffusion de l'information, dans le cadre de cette composante.

Fondamentalement, l'appui des institutions techniques de recherche et de développement, a comme objectifs:

- L'intensification de la production agricole par la création et utilisation de paquets techniques (fertilisation adéquate, techniques culturelles, variétés performants, contrôle de ravageurs et maladies, gestion du sol et de l'eau, etc.) plus adaptés aux différentes ZAE et type de culture ;
- L'intensification, la diversification et la spécialisation de la production horticole durable dans le cadre du PPI ;
- La lutte intégrée contre les principaux ravageurs et maladies ;
- Les études des systèmes de productions traditionnelles ;
- La collecte d'informations pour la définition d'indicateurs socio-économiques des systèmes de production; et
- L'identification des facteurs limitants l'adoption des technologies et formulation de la politique de développement agricole.

5.5.2. Composante 2 «**Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro- écologiques**»

L'intensification et la diversification de l'agriculture pluviale, qui occupe la majorité des agriculteurs, cible l'intégration des productions horticoles adaptées (maraîchères, racines et tubercules et fruitières), dans les zones agro-forestières aménagées en utilisant l'irrigation d'appoint.

Cette approche permettra une meilleure résistance des exploitations pluviales aux chocs climatiques, la rentabilisation des exploitations et l'étalement des productions de qualité. Outre l'appui technique continu, les actions d'appui cibleront la promotion de production de matériel de plantation de qualité par les associations locales de producteurs, notamment:

- L'établissement de pépinières maraîchères au niveau des associations et/ou des privés (productions d'environ 800 000 plants/an; Santiago 300 000, Santo Antão 200 000, Fogo 160 000, Brava 40.000 et S.Nicolau 100.000).
- La production annuelle d'au moins 520 000 boutures de patates et de 520 000 boutures de manioc par les associations paysannes, réparties à raison de 35%, 25%, 15%, 20% et 5% respectivement sur des îles de Santiago, de Santo Antão, S.Nicolau, Fogo et Brava, permettant d'augmenter les surfaces en variétés améliorées de 16 ha/an de patates douces et 40 ha/an de manioc.
- La diffusion en sub-humides et zones humides de 5 300 kg de semences de pois d'angole, à établir dans le cadre des aménagements agro-forestiers, et dont les produits seront utilisés en alimentation humaine (graines) et animale (fourrage),
- La production et la fixation de 28 000 plants fruitiers/an dans les zones humides et sub-humides et des campagnes annuelles de greffage et de sur-greffage des arbres francs (Santiago 1500, Santo Antão 1 000, S.Nicolau 500, Fogo 1 000 et Brava 200 par année).
- La production de plants de qualité de café (minimum 13 000/an) et de vigne en vue de substituer et renouveler les vieilles plantations.

- Installation à la parcelle de 50 ha en irrigation goutte-à-goutte (permanente et d'appoint), y compris les réservoirs (50–70 m³) de stockage de l'eau superficielle collectée;
- Introduction de 400 kits familiaux d'irrigation en goutte-à-goutte.
- Les investissements seront accompagnés du renforcement des services d'appui techniques et économiques, notamment par:
 - a) la mise en oeuvre d'un programme de recherche-développement agro-forestier, intégrant la gestion durable des ressources naturelles, la production végétale, animale et sylvicole.
 - b) Mise en oeuvre d'un système de recherche-développement en ZAE III et IV, au sein du réseau de recherche développement;
 - c) Le renforcement des services d'appui de la vulgarisation et des leaders paysans en capacités humaines, techniques et physiques (CER de R^a Ilheu, Faja, Campo Baixo, Agua das Caldeiras et Achada Falcão);
 - d) Le renforcement des capacités techniques et socio-économiques des ACB, des associations paysannes et d'éleveurs, des fédérations (OP), des ONG et des privés prestataires de services, y compris par l'intermédiaire de nouvelles technologies de l'information et de communication;
 - e) Le renforcement de l'accès au micro-crédit agricole adapté aux besoins, visant à appuyer les associations d'agriculteurs et les privés dans l'acquisition de facteurs de production végétale et animale, et les investissements de production et de valorisation des produits.

5.5.3. Composante 3 «**Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR**»

L'intensification de l'exploitation (améliorée et semi-intensive) des ruminants au niveau des unités familiales existantes sera promue par l'exploitation durable des parcelles agro-forestières établies, notamment par la gestion participative des pâturages et la valorisation des fourrages pour l'élevage des bovins et des petits ruminants. La diversification des spéculations animales vise une utilisation intégrée des ressources disponibles pour l'élargissement des sources potentielles de revenus.

Les actions d'appui prioritaires sont:

- la plantation d'arbres, arbustes et herbacés fourragers dans les zones d'aménagement agro-forestier, y compris les massifs de protection, pour augmenter la production de biomasse fourragère;
- la valorisation des fourrages arborés, arbustifs et herbacés, ainsi que des résidus de récolte, par la pratique des techniques de conservation (fanage, ensilage, etc.), le traitement (avec urée) et l'aménagement d'espaces pour la conservation des fourrages;
- l'amélioration de l'élevage familial des ruminants (bovins et caprins) par la construction de 310 abris/étables avec mangeoire, abreuvoir, réservoir d'eau/citerne et un minimum de conditions d'hygiène;

- la promotion de l'élevage porcin semi-intensif avec la mise en place de 165 porcheries familiales améliorées (unités de 5 porcs améliorées);
- la diversification des spéculations animales en ZAE III et IV, notamment par:
 - (a) l'exploitation apicole (65 unités apicoles) dans les zones aménagées avec des espèces fruticoles ou des forêts de protection, et
 - (b) l'élevage d'autres espèces mineures, tels que les lapins (225 unités), surtout dans les zones irriguées et de production horticole.

5.5.4. Composante 4 «Valorisation des productions rurales de qualité »

Cette composante vise à créer une filière de commercialisation, spécialement pour les produits maraîchers et fruitiers, en appuyant les acteurs dans l'organisation de la commercialisation des produits frais de qualité, y compris leur valorisation, notamment par le conditionnement, la conservation et la transformation.

Les principales actions sont de:

- Construire 1 entrepôt de commercialisation pour les produits horticoles et fruitiers à Assomada – Santiago.
- Mettre en place trois unités multifonctionnelles (Praia/Achada Grande–Santiago, Fajã–S.Nicolau et S. Filipe–Fogo) gérées par les associations et/ou des privés, pour le traitement post-récolte, conditionnement et la transformation des produits horticoles et vivriers.
- Promouvoir et valoriser les produits à haute valeur ajoutée, comme produits de qualité et 'labellisés'.
- Définir les standards de qualité et assurer un système participatif de contrôle de la qualité des produits labellisés sur l'ensemble de la filière.
- Assurer les services d'appui technique–économiques spécialisés, y compris l'accès au crédit de fonctionnement, et former des opérateurs/intervenants aux techniques commerciales ainsi qu'à la gestion des unités de production et de transformation.

5.5.5. Composante 5 «Gestion du sub-programme»

La gestion du sub-programme comprendra les fonctions de coordination, de promotion, d'appui et de suivi–évaluation du développement local participatif. Le sub-programme s'appuiera sur les services existants et les renforcera si nécessaire, tout en ciblant une implication croissante des organisations paysannes et du secteur privé.

A ce titre, l'équipe de coordination favorisera:

- La promotion du renforcement des ACB par le renforcement des capacités humaines et sociales des bénéficiaires, notamment à travers la sensibilisation et la formation de 6 000 habitants en organisation communautaire et gestion des ressources naturelles et socioéconomiques.

- La décentralisation des activités de planification, d'exécution et de suivi-évaluation et de responsabilisation des acteurs locaux et de leurs associations pour le développement local.
- La promotion du rôle du secteur privé et associatif en amont et en aval de la production, non seulement pour l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits, mais également pour les prestations de services techniques et financiers.
- Le renforcement des capacités institutionnelles par l'organisation d'un programme intersectoriel d'appui au développement agro-forestier adapté aux besoins paysans, tant au niveau de la recherche appliquée que de la promotion et d'appui au développement du secteur irrigué adapté aux besoins paysans, tant au niveau de la recherche appliquée que de la promotion (DGASP, délégations régionales);
- L'organisation et l'analyse du suivi-évaluation participatif au niveau local, régional et national.

5.6. COÛTS ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Sur une durée de 5 ans, le coût total du projet est évalué à 9 525 605,33 US\$ (équivalant à 714 420 400 ECV). Les coûts par composante sont évalués comme suit :

Tableau 4 – Résumé des coûts par composante

Composantes	Total en ECV	%	Total en US\$
1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	147 238 300	20.61	1 963 177,33
2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole	165 564 400	23.17	2 207 525,33
3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage	158 143 880	22.14	2 108 585,07
4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales	150 296 500	21.04	2 003 953,33
5. Gestion du projet	93 177 320	13.04	1 242 364,27
Total coûts de base	714 420 400	100	9 525 605,33

La répartition des coûts est indiquée dans le tableau 4 : 20,61% du financement à l'appui technico-économique au développement durable des zones irriguées (composante 1) ; pour la composante 2 (Intensification et diversification de la production végétale notamment horticole) 23,17% ; 22,14% à la Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage (composante 3), 21,04% à la Valorisation des productions rurales, spécialement végétales (composante 4) et 13,04% à la Gestion du Project (composante 5). Un taux moyen de 5% des coûts a été appliqué à toutes les composantes pour les imprévus.

Os custos em dólares foram calculados a uma taxa de câmbio de 75ECV. O quadro a seguir indica os valores em divisas e em moeda local.

Tableau 5 – Coûts en divisas e moeda local

Composantes	Total	Divisa		Moeda local
		%	Valor	
1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	1 963 177,33	30	588 953,20	1 374 24,13
2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole	2 207 525,33	35	772 633,87	1 434 891,47
3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage	2 108 585,07	25	527 146,27	1 581 438,80
4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales	2 003 953,33	50	1 001 976,67	1 001 976,67
5. Gestion du projet	1 242 364,27	30	372 709,28	869 654,99
Total coûts de base	9 525 605,33	100	3 263 419,28	6 262 186,05

Le calendrier des dépenses par composante (en USD) a été évalué comme suit, sur la base d'une durée du projet de cinq années.

Tableau 6 – Coûts par an

Composantes	Total	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
1.Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	1.963.177,33	490.794,33	451.530,79	431.899,01	333.740,15	255.213,05
2.Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole	2.207.525,33	551.881,33	507.730,83	485.655,57	375.279,31	286.978,29
3.Diversification des revenus, notamment par le developpement de l'élevage	2.108.585,07	527.146,27	484.974,57	463.888,71	358.459,46	274.116,06
4.Valorisation des productions rurales, spacialement végétales	2.003.953,33	500.988,33	460.909,27	440.869,73	340.672,07	260.513,93
5. Gestion du projet	1.242.364,27	310.591,07	285.743,78	273.320,14	211.201,93	161.507,35
Total coûts de base	9.525.605,33	2.381.401,33	2.190.889,23	2.095.633,17	1.619.352,91	1.238.328,69

5.7. PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Le Projet devrait être financé conjointement par les institutions financières, les bailleurs de la coopération bilatérale/ multilatérale, le gouvernement du Cap-Vert et les bénéficiaires. La répartition indicative est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 7 – Plan de financement indicatif

Composantes	Total	Beneficiários	Governo	Outras fontes	
				Crédito	Investimento (CEDEAO)
1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées	1.963.177,33	235.581,28	392.635,47	137.422,41	1.197.538,17
2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticoles	2.207.525,33	264.903,04	441.505,07	154.526,77	1.346.590,45
3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage	2.108.585,07	253.030,21	421.717,01	147.600,95	1.286.236,89
4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales	2.003.953,33	240.474,40	400.790,67	140.276,73	1.222.411,53
5. Gestion du projet	1.242.364,27	149.083,71	248.472,85	86.965,50	757.842,20
Total coûts de base	9.525.605,33	1.143.072,64	1.905.121,07	666.792,37	5.810.619,25

La contribution des institutions de financement représente 68% du coût total du projet (un total de 6 477 411,64 USD). Le Gouvernement contribuera dans le cadre de l'aide budgétaire à hauteur de 20% du coût total du projet : cette contribution comprendra des moyens budgétaires propres, ainsi que s'engagera à fournir les moyens humains prenant en charge leurs salaires, facilités de bureau et une partie de leur fonctionnement à travers le Ministère de l'Agriculture au niveau central, régional et local (un total de 1 905 121,07 USD).

La contribution des bénéficiaires au projet est estimée à 1 143 072,64 (soit environ 12% du coût total du projet) : cette contribution sera fournie principalement sous la forme de travail non spécialisé, apport de matériaux locaux, etc., mais également sous la forme de contributions financières symboliques aux investissements en infrastructures et équipements individuels et/ou collectifs établis par le projet.

5.8. BÉNÉFICIAIRES ATTENDUS QUANTIFIABLES ET NON QUANTIFIABLES

Les bénéficiaires seront les petits producteurs agricoles et ruraux structurés au sein des communautés rurales des zones directement ciblées par les actions du projet. Outre les bénéficiaires directs, tous les producteurs du pays pourront bénéficier des acquis techniques et socioéconomiques.

Les principaux bénéfices attendus de la mise en œuvre du projet sont, entre autres :

- une amélioration de la fertilité physique et chimique des sols et une augmentation subséquente de la productivité et de la stabilité de la production agricole;
- les aménagements et la mise en valeur des terres et des eaux permettront l'intensification des cultures et la diversification des spéculations; ces augmentations de productions amélioreront la situation alimentaire (en quantité et en qualité) de la population, et les excédents induiront des circuits de commercialisation et de transformation;

- le renforcement des capacités d'organisation et d'initiative économique des acteurs locaux;
- le renforcement de la capacité productive (en quantité et en valeur) dans les zones humides et sub-humides, notamment par l'adaptation des espèces/varieties et l'irrigation d'appoint;
- l'augmentation de l'infiltration des eaux et de l'alimentation des nappes souterraines au profit des irrigants situés principalement dans les zones basses semi-arides et arides;
- la mise en œuvre d'options techniques durables de substitution des cultures traditionnelles pluviales dans les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, pour une production rurale durable;
- l'intensification et diversification des espèces horticoles et fruitières de haute valeur ajoutée dans les zones humides et sub-humides;
- la promotion des animaux de productivité élevée contribuant largement à l'augmentation des rendements des agro-éleveurs;
- valorisation des produits d'origine végétale et animale contribuant à l'augmentation des revenus agricoles;
- la promotion de l'élevage intégré aux activités de production agricole et sylvicole;
- la contribution à l'amélioration de l'accès aux fourrages au niveau de la zone du projet et des zones limitrophes;
- une expansion des activités génératrices de revenus dans les communautés, notamment la
- transformation artisanale des produits végétaux, animaux et sylvicoles (artisanat en bois) et éventuellement des fourrages pour les autres exploitants agro-éleveurs;
- la mise en œuvre du projet aura un impact positif sur les hommes, femmes et jeunes des sites retenus par le biais des actions de formation, d'encadrement et d'accès au crédit;

Durant l'exécution du projet, outre le personnel en charge des diverses activités, certaines franges de la population active bénéficieront également d'emplois temporaires générés par les différents travaux d'aménagement, ces revenus additionnels contribueront à diminuer l'état de pauvreté des familles concernées.

5.9. RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

En l'absence d'une étude de pré-faisabilité en vue de déterminer une situation de référence réelle et quantifiée, la valorisation des investissements et des activités devenait un exercice très périlleux et, ceci était d'autant plus complexe qu'en l'absence de précisions sur les détails des activités et investissements.

VI. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS DE MISE EN OEUVRE DU SOUS-PROGRAMME

6.1. MONTAGE INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN OEUVRE

Le Ministère de l'Environnement, Développement Rural et Ressources Marins, délègue la maîtrise de la mise en oeuvre du sub-programme à une cellule de coordination nationale (CCN) tripartite, constituée par:

(i) les représentants du sub-programme au niveau de la DGASP, composés d'experts de la DSA, DSS, DSP, Vulgarisation Rurale et (ii) les représentants du programme agro-forestier et irrigation de la R-D (INIDA), et (iii) les représentants des comités de coordination municipale (CCM).

Les CCM, en temps qu'unités de coordination et de gestion locale du sub-programme, seront composées par: (i) les représentants des ACB impliquées, (ii) les représentants des services de la municipalité, notamment en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, (iii) les représentants locaux/régionaux des prestataires de services publics (vulgarisation, CER), associatifs (OP, fédérations), des ONG et des privés (intrants, commercialisation). Suivant l'option de décentralisation adoptée par le gouvernement, la gestion du sub-programme, y compris financière, responsabilisera dans une large mesure les acteurs locaux.

La mise en oeuvre sera fondée sur le principe selon lequel les bénéficiaires sont responsables premier pour de l'aménagement de leurs terroirs. A cet effet, l'exécution de cette sub-composante s'articulera sur trois niveaux:

- Au niveau local, l'association communautaire de base (ACB), constitue le centre de gestion à la base pour la planification, la mise en oeuvre et le suivi des réalisations locales, telles que les travaux de conservation des sols, de régularisation des cours d'eau, d'aménagements agro-forestiers, de plantations d'arbres fruitiers, etc. Les bénéficiaires seront les responsables directs de l'exécution au niveau de leurs parcelles, unités d'exploitation agricole, communautés et organisations à la base.
- Le comité de coordination municipale (CCM) coordonnera les activités aux niveaux locaux et inscrira les travaux dans le cadre de l'aménagement municipal du territoire. Le personnel technique des délégations régionales du MADRM apportera l'appui technique direct aux associations, notamment pour la finalisation des études d'exécution des ouvrages retenus et l'accompagnement technique de l'exécution, en collaboration directe avec les services des mairies. La participation des mairies se révèle d'une grande importance, notamment dans la mobilisation des communautés, dans la résolution d'éventuels problèmes notamment fonciers, et la contribution à la gestion et à la manutention future des infrastructures et des équipements créés.
- Au niveau national, le CCN, assurera la coordination interrégionale, le travail normatif et les appuis technique-économiques sur la base des besoins exprimés par les CCM et les associations de base, ainsi que l'organisation du suivi participatif (outil de gestion). Les représentants du sub-programme au niveau de la DGASP et de l'INIDA fourniront l'assistance technique et la formation des différents partenaires impliqués. Ainsi, l'INIDA

assurera les activités R–D en réponse aux besoins paysans, notamment dans les domaines: (i) des semences et matériels de plantation des variétés sélectionnées, (ii) des techniques de production agro–forestières, (iii) des races animales améliorées, et (iv) de la formation des techniciens et des paysans au travers de leurs associations.

Dans le cadre de l'exécution du sub-programme, des protocoles d'accord pourront être signés avec des ONG, fédérations paysannes et/ou des institutions spécialisées, pour assurer des services d'appui spécialisés aux communautés bénéficiaires, notamment dans les domaines de la consolidation des associations et de leurs fédérations, de la formation, de gestion financière des unités d'exploitation.

Les unités de multiplication de matériel végétal et/ou animal amélioré et les unités de valorisation et de commercialisation des produits agricoles seront gérées directement par des associations et/ou des privés sur la base de leur initiative à l'investissement, suivant l'évolution et la réalité économique et technique de chaque communauté et région.

L'évaluation permanente de l'exécution du sub-programme à tous les niveaux (Institutions du MADRRM, bénéficiaires et autres partenaires) incombe au Cabinet d'études et de planification (DGPOG) du MADRRM. L'audit technique et financier sera réalisé par des institutions/personnes indépendantes du MADRRM, sur la base d'un concours public national et/ou international.

Le sub-programme nécessitera la mise en oeuvre d'une assistance technique, principalement à court terme. Ainsi le sub-programme fera appel à plusieurs spécialistes, notamment en matière de recherche–développement. A ce titre les thématiques prioritaires sont: (i) l'organisation de la recherche–développement avec la mise en oeuvre d'un programme de recherches intégré ciblé sur les zones agro–écologiques humides, sub–humides et irrigué, (ii) la sélection et amélioration des variétés à haute valeur ajoutée, (iii) l'amélioration de la production fourragère, de la nutrition animale, sélection/amélioration de races, et (iv) la transformation, conservation et commercialisation des produits horticoles.

En outre, sub-programme établira et/ou renforcera des coopérations permanentes avec les institutions de recherche–développement dans la sous–région (RADHORT, CORAF, etc.), dans les pays du PALOP (Brésil) et des institutions internationales de recherche–développement (IITA et FAO).

6.2. DURABILITÉ ET RISQUES

Le risque principal auquel est confronté le sub-programme est lié à *l'engagement des agriculteurs bénéficiaires*: la résistance des agriculteurs dont les surfaces utiles pour les cultures pluviales seraient diminuées par l'implantation d'infrastructures et des plantes de protection des terres. Ce risque sera atténué grâce à l'amélioration de la productivité par les actions de la recherche/vulgarisation et la sensibilisation/information des agriculteurs.

Les aléas climatiques cycliques et les périodes de sécheresse plus longues que la normale, réduiraient les effets bénéfiques attendus des aménagements de conservation des sols et des eaux, notamment en termes de reprise des plantations fruitières et forestières, production végétales (horticoles, fourrages et autres) et décourageraient ainsi les agriculteurs. Les infrastructures de captage/stockage de l'eau de ruissellement et les équipements d'irrigation d'appoint résulteraient en une meilleure résistance des systèmes de production aux chocs extérieurs.

En outre, il existe d'autres facteurs de risque, tels que:

- *les délais d'exécution*, largement liés à des raisons bureaucratiques, qui pourraient causer des retards au démarrage et durant l'exécution du sub-programme. Une structure de gestion et de décision décentralisée telle que proposée pourrait pallier en partie à ce type de risque;
- *les opportunités de commercialisation des produits*: suivant la tendance actuelle, d'augmentation de l'importation de produits agricoles, la concurrence de l'importation pourra limiter la compétitivité des produits locaux sur les marchés. La sensibilisation des consommateurs et la qualité labellisée des produits devraient contribuer à limiter ce risque;
- *les déficiences du réseau de transport maritime*: l'insularité du pays lié à la déficience du système de transport entre les îles;
- *la trop faible tradition et structuration des associations communautaires de base* pour une responsabilisation adéquate des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles et la maintenance des infrastructures.

VII. QUESTIONS EN SUSPENS ET SUITES À DONNER

La mise en oeuvre du sub-programme proposé requiert des clarifications d'approches et des actions structurantes notamment au niveau des aspects suivants.

Aspects techniques:

- la mise en place de programmes intégrés de recherche et de développement agro-forestiers au niveau de l'INIDA et de la DGASP, y compris l'affectation de capacités humaines et moyens de fonctionnement;
- l'évaluation de l'efficacité des techniques de CSA utilisées au cours des deux dernières décennies et des acquis en matière de gestion forestière;
- l'évaluation des besoins spécifiques, en termes biologiques et physiques, des zones proposées pour la mise en oeuvre du sub-programme.

Aspects institutionnels:

- la consolidation de la structuration des communautés à la base en vue d'une participation accrue et de leur responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles et du développement local;
- la répartition des rôles et fonctions des partenaires publics, associatifs et privés au niveau national et zonal/local en matière de décision et de gestion financière;

- les responsabilités respectives dans la gestion des ressources naturelles (eaux, terres,forêts), respectivement entre les organisations paysannes et les institutions d'appui technique;
- l'implication des organisations locales et des municipalités dans la gestion du développement local dans la cadre de la décentralisation.

Aspects économiques et financiers:

- les actions d'aménagement des terres n'entraînent pas de bénéfices immédiats. Pour encourager les producteurs à réaliser ces travaux d'intérêt à long terme, une série de mécanismes de compensation doivent être mis en place.
- la liaison avec les programmes de FAIMO requiert: (i) d'expliquer clairement la différence d'approche, et (ii) d'inclure la valorisation des investissements effectués, y compris la maintenance des infrastructures, dans les contrats passés entre les autorités et les communautés.

Aspects politiques:

- la mise en oeuvre des politiques de décentralisation et d'appui au développement local, y compris des services technique d'appui au niveau municipal;
- le suivi participatif des productions saisonnières locales pour évaluer précisément les besoins d'appui d'urgence suivant localités et groupes sociaux;
- l'assurance (légale) de l'accès à la terre et à son usufruit tant pour les propriétaires que les exploitants.

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|----------------------------|--|
| Cap Vert – DSSA, 2002 | Estratégia Nacional e Programa de Segurança Alimentar Durável numa Perspectiva de Luta Contra a Pobreza para o período 2003-2007 |
| Conselho de Ministro,2001 | As grandes opções do plano. Uma agenda estratégica – Praia Cabo Verde. |
| Conselho de Ministros 1997 | As grandes opções do plano 1997-2000. Inserção dinâmica de Cabo Verde no sistema mundial – Uma opção pelo desenvolvimento económico da sociedade autosustentada, Praia – Cabo Verde. |
| DGA, 2002 | Plano de Acção nacional para o ambiente – Plano estratégico – MAAP – DGASP, Praia- Cabo Verde. |
| DGASP | Diagnostic stratégique du secteur agricole (2002) |
| DGASP | Etude du secteur fruitier (2001) |
| DGASP, 2002 | Programa integrado de reconversão da agricultura de sequeiro |
| DGASP, DAS, DSP, DSS | Rapports annuels (divers) |
| DGASP-INIDA | Plan Directeur de l'horticulture, (PDH) 2001, 167 pg + 36 annexes. |
| DSP-DGASP | Estudo das Diferentes opções para abastecimento da avicultura intensiva em pintos do dia, 1998 |
| FAO, Accra | Aide Mémoire de la mission multidisciplinaire de reconnaissance/identification au Cap Vert (6-14 février 2003) |

GEP/MAAP	Enquêtes statistiques agricoles annuelles 1989 à 2003 (Services des statistiques – GEP/MAAP)
GOP	Grandes Options de développement : un agenda stratégique pour le futur (RCV, Ministère du Plan),
IIED	Securing customary land tenure in africa: local recording and registration of land rights, 2000
INFA	Aprofundamento acerca da tecnologia tradicional de transformação e conservação de productos agro-pecuarios. MAAA-INFA ; Ana Paula Spencer de Carvalha ,96.
INIDA-INMG	Données climatiques du Cap Vert
Land tenure center	Problématique foncière dans les périmètres irrigués au Mali. Université de Wisconsin, 2002
Land tenure center	Smallholder perceptions ans experience of land Access and tenure security in the cotton belt of Northern Mozambique. April 2002
MAAP – DSP	Plan directeur de l'élevage (PDP)- 1997
MAAP – DSS	Plan d'action forestier National (PAFN, 2001)
MAAP (DGASP), 2001	Diagnostico estratégico Sector Agricultura, Praia – Cabo Verde.
MAAP, 2001	Plano Director de horticultura de Cabo Verde, Praia – Cabo Verde.
MAAP, 2002	Revue des dépenses publiques dans les secteurs du ministère de l'agriculture et de la pêche du Cap Vert (SEOR, 2002)
MAAP, 2003	Estudo de reestruturação do INERF. GEP Julho 2003.
MAAP-DGASP	Schéma directeur de l'irrigation. 1997
MAAP-DGASP-INIDA	Etudes des bassins versants de Flamengos, Principal, Engenhos, Picos, Ribeira Seca, Torre, Fajã, Prata, etc.
MAAP-GEP	Inquérito anual sobre agricultura: resultados da campanha agricola 1996, 97, 98, 99, 2000,01, 02, 03
	Recensement rural 1988.
MAP , 1999	Carte de Zonage Agro-Ecológica e da Vegetação de Cabo Verde. Lisboa 1987-99. (A Castanheira Diniz e G. Cardoso de Matos)
MAP, 1997	Fundo Internacional de desenvolvimento agrícola, 1997 – Plano director da Pecuária, Praia – Cabo Verde.
Ministério das finanças e do planeamento, 1992	Mesa redonda dos parceiros de desenvolvimento, Praia – Cabo Verde.
NEPAD, 2002	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP). 2002 Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. (Résumé) Novembre 2002.
PANA II, 2004	Documents de travaux préparatoires au PANA II (2004) - Ambiente e Gestão sustentável da biodiversidade - Ambiente e pescas - Gestão integrada et sustentável dos recursos hídricos - Ambiente e Industria, energie e comercio - Ambiente e turismo - Ambiente, Agricultura, Silvicultura e Pecuária.
PRODAP-FIDA 1993	Le projet PRODAP-FIDA :une evaluation socio-economique des impacts et la methodologie du projet. 1996.
PRODAP-FIDA, PRSPi - Cap Vert	Estudo do meio sobre as zonas de silvopastoralismo (1994) Interim Poverty Reduction Strategy Paper (iPRSP), Janvier 2002
RCV	Les Grandes Options du Gouvernement : un agenda stratégique, MEF, Praia, Octobre 2001, 56p.
Semedo A., Mendes A., Gonçalves C. et Barry O., UNDAF -Cap Vert	Programa integrado de reconversão da agricultura de sequeiro – MAAP – DGASP, Praia - Cabo Verde. 2002 Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2002-2005 (09/2002)

ANNEXES

ANNEXE 1 – Tableau des budgets en USD (Taux de change : 1 USD = 75 ECV)

Rubricas	Quant.	Unité	Coût total
Composante 1 - Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole			
Appui local et formation tech-économique			785.271,00
Appui à la mise en place des équipements d'irrigation			490.794,33
Renforcement des capacités et appui institutionnel			687.112,00
Sub-Total 1			1.963.177,33
Composante 2 - Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole			
Production/plantation des fruitiers	140.000	plants	700.000,00
Semences de congo	26.500	kg	106.000,00
Appui production de plants maraîchers/pépinières maraîchères	4.000.000		33.330,00
Production de boutures de patates douces	2.600.000	plants	65.000,00
Production de boutures de manioc	1.500.000	plants	1.050.000,00
Valorisation des ressources humaines et techniques (vulgarisation/animation/formation)			253.195,33
Sub-Total 2			2.207.525,33
Composante 3 - Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage			
Unités familiales semi-intensives de bovins	310	unité	1.612.000,00
Unités familiales semi-intensives de porcins	170	unité	340.000,00
Unités de lapins	250	unité	125.385,07
Unités apicoles	65	unité	31.200,00
Sub-Total 3			2.108.585,07
Composante 4 - Valorisation des productions rurales, spécialement végétales			
Unités de traitement post-récolte et de transformation	3	unité	856.690,05
Entrepôts de conditionnement et de conservation	3	unité	1.047.065,62
Ligne de crédit de fonctionnement bancaire	5%		100.197,66
Sous-total 4			2.003.953,33
Composante 5 - Gestion du projet			
Ressources institutionnelles (y compris la réhabilitation des infrastructures régionales)			825.472,24
Assistance technique			353.773,82
Gestion du projet	5%		62.118,21
Sous-total 5			1.241.364,27
Total			9.524.605,33

